

Subventions SAFIR :	12 019157 01 et avenant /02 (1 ^{er} semestre 2012 – coûts internes) 12 020648 01 et avenant /02, 12 020649 01 (1 ^{er} semestre 2012 – coûts externes) 13 001251 01 (2 ^{ème} semestre 2012 – coûts internes) 13 001253 01 (2 ^{ème} semestre 2012 – coûts externes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Bilan général
Structures bénéficiaires :	Chambres d'Agriculture de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, du Rhône, de Savoie et de Haute-Savoie Organismes de Conseil Elevage de l'Ain (Ain Conseil Elevage), de l'Ardèche (Ardèche Conseil Elevage), de la Drôme (Drôme Conseil Elevage), de l'Isère (Comité Isérois des Eleveurs), de la Loire (Loire Conseil Elevage), du Rhône (Service Promotion Elevage Laitier) et de Haute-Savoie (Alliance Conseil) EMP : Ain Génétique Service, ELIACOOP, Coopérative d'Elevage de la Loire Laiteries : Fromagerie de la Drôme Syndicat Caprin de la Drôme, Groupement de Défense Sanitaire du Rhône, PEP caprin, Centre d'Elevage de Poisy, UCEAR



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2012

Volet A.3. : Réseau technique Bilan général

Ce bilan général a été établi sur la base des éléments justifiés, corrigeant le cas échéant les déclarations d'activité initiales des structures bénéficiaires.

- ➔ Coûts internes : 858,25 jours de 44 techniciens ou animateurs
- ➔ Coûts externes (conseils fromagers) : 28 550 € justifiés
- ➔ Coûts externes des actions de Rhône-Alp'Elevage : 1 313 € justifiés (SAFIR 13 001252 01 dont le CR de réalisation a été établi par ailleurs)

Bilan chiffré 2012

		2010	2011	2012
Nombre de structures		22	24	24
Nombre de techniciens et animateurs		45	51	44
Nombre de journées	1er semestre	366	544	435
	2ème semestre	502	423	424
	Total	868	967	858
Nombre d'éleveurs visités		439	490	428

- **24 structures** ont participé aux activités du Réseau technique caprin en 2012 : 8 Chambres d'Agriculture, 7 Organismes de Conseil Elevage, 3 EMP (Coopératives d'IA), 1 Laiterie, et 5 autres structures diverses.
- Ces actions ont mobilisé **44 techniciens ou animateurs**, sur un total de **858 journées**.

	Nombre de structures impliquées en 2012	Nombre de techniciens en 2012	Nombre de jours en 2011	Nombre de jours en 2012
Chambres d'Agriculture	8	9	143,5	90,5
Organismes de Conseil Elevage	7	9	620	624,25
EMP (CEIA)	3	19	99,75	62
Laiteries	1	1	14,5	9
Autres	5	6	89	72,5
TOTAL	24	44	966,75	858,25

La réduction du nombre de jours justifiés sur le Volet A.3 entre 2011 et 2012 s'explique notamment par la baisse d'activité des Chambres d'Agriculture et des EMP.

Thématiques et actions prises en compte

- Les thématiques prises en compte :

Thématique		Sous-thématique	Nombre total de jours consacrés en 2011	Nombre total de jours consacrés en 2012
A.3	Chantiers transversaux du réseau technique	Thématiques transversales, chantiers méthodologiques transversaux, Relais des actions diffusion du PEP,...	24	16,5
A.3.1	Suivi des créations d'ateliers et des reconversions	Suivi pré et post-projet des créations d'ateliers laitiers ou fromagers caprins (hors installations), en diversification ou en reconversion d'un autre atelier animal, et des reconversions d'un système laitier à un système fromager ou l'inverse	1,5	0
A.3.2	Performance des élevages	Approche technico-économique : Références, Diagnostics Bien Vivre du Lait de Chèvre, Diagnostics coût de production de l'atelier caprin,...	44	46,5
		Alimentation	330,25	300,25
		Reproduction et saisonnalité	267,5	249,75
		Qualité du lait, notamment maîtrise des concentrations cellulaires	49,5	33,25
		Elevage des chevrettes	113,75	109
		Economies d'eau et d'énergie	1,5	0
A.3.3	Références économiques sur les produits laitiers caprins fermiers		0	0
A.3.4	Maîtrise de la qualité des produits laitiers fermiers	Maîtrise de la qualité sanitaire des fabrications fermières	76,5	51
		Maîtrise de la technologie fromagère	15,75	20,5
A.3.5	Conditions de travail en élevage caprin		42,5	31,5

L'intervention des différentes structures sur les thématiques se répartit comme suit :

<i>en nombre de jours</i>	TOTAL chantiers transversx et diffus PEP	TOTAL A.3.2 approche tkco-éco	TOTAL A.3.2 Alimentation	TOTAL A.3.2 Repr-saisonnalité	TOTAL A.3.2 Qualité du lait	TOTAL A.3.2 Elevage des jeunes	TOTAL A.3.4 Maîtrise sanitaire transfo fermière	TOTAL A.3.4 Maîtrise techno transfo fermière	TOTAL A.3.5 Conditions de travail	TOTAL
TOTAL	16,5	46,5	300,25	249,75	33,25	109	51	20,5	31,5	858,25
Employeur	TOTAL 2012	TOTAL 2012	TOTAL 2012	TOTAL 2012	TOTAL 2012	TOTAL 2012	TOTAL 2012	TOTAL 2012	TOTAL 2012	TOTAL 2012
Chambre d'Agriculture 01	1	0	0	0	0	0	0	1	0	2
Ain Conseil Elevage	0	0	0	1,5	0	0	0	0	0	1,5
Chambre d'Agriculture 07	1,5	0	0	0	0	0	0	0	0	1,5
Ardèche Conseil Elevage	1	18	105,75	32,75	9,25	27,25	0	0	0	194
Chambre d'Agriculture 26	2	4,5	0,5	0	0	0	0	0	0	7
Drôme Conseil Elevage	1,5	6	51,25	60,25	8,5	23,25	0	0	0	150,75
Syndicat Caprin 26	1	0	0	0	0	0	22	4,5	10,5	38
Chambre d'Agriculture 38	1	0	0	0	1	0	8,5	3,5	7	21
CIEL - Isère Conseil Elevage	1	3	34	22,5	0	24	0	0	0	84,5
Chambre d'Agriculture 42	1,5	3	1	0	0	0	0	0	0	5,5
Loire Conseil Elevage	0	7,5	30,5	20	0	10,75	0	0	0	68,75
Chambre d'Agriculture 69	1,5	1,5	0	0	0	0	6	3	4	16
SPEL 69	1	0	37,5	34,25	3	6,25	0	0	0	82
GDS 69	1	0	0	0	3	0	2	6,5	0	12,5
Chambre d'Agriculture 73	0	3	0,5	0	0	0	3,5	1	4	12
Chambre d'Agriculture 74	0	0	3,5	0,5	0	6	8,5	1	6	25,5
Alliance Conseil	1	0	35,75	2,5	0	3,5	0	0	0	42,75
Fromagerie de la Drôme	0,5	0	0	0	8,5	0	0	0	0	9
PEP caprin	0	0	0	0	0	0	0,5	0	0	0,5
Centre d'Elevage de Poisy	0	0	0	0	0	8	0	0	0	8
UCEAR	0	0	0	13,5	0	0	0	0	0	13,5
Ain Génétique Service	0	0	0	6,25	0	0	0	0	0	6,25
ELIACOOP	0	0	0	46,25	0	0	0	0	0	46,25
Coop d'Elevage de la Loire	0	0	0	9,5	0	0	0	0	0	9,5

• **Les différentes actions prises en compte :**

Le conseil individuel	<p>Il se caractérise par des visites d'appui technique en exploitation 1 visite = 0,5 jour ou 0,25 jour</p> <p>En effet, dans le cas général, on considère qu'une visite d'appui technique nécessite 0,5 jour.</p> <p>Cependant, les techniciens peuvent déclarer des visites = 0,25 jour, notamment sur les 3 thématiques : alimentation, reproduction et saisonnalité, et élevage des chevrettes. Cela permet de prendre en compte le fait que plusieurs thématiques peuvent être abordées durant la même visite.</p> <p>Toutes les visites d'appui technique individuel sont déclarées très précisément : date de visite, thématique d'appui, nom de l'éleveur, numéro d'identification et commune.</p>
Les suivis création et reconversion	<p>Ces suivis font l'objet de déclarations particulières (fiches de suivi du projet) car ils peuvent s'étaler sur plusieurs années</p> <p>Prise en compte d'un maximum de 5 jours de suivi par projet dont au maximum 3 en post-projet.</p> <p>1 visite = 0,5 jour</p>
Les Diagnostics	<p>Les Diagnostics Bien Vivre du Lait de Chèvre et les Diagnostics Coût de production de l'atelier caprin</p> <p>1 Diagnostic réalisé = 1,5 jour de travail</p>
Le conseil collectif	<p>Organisation et animation de formations ou réunions techniques d'éleveurs</p> <p>1 réunion de conseil collectif = 1,5 jour de travail</p>
Les « têtes de réseau »	<p>Prise en compte du temps passé en tant que tête de réseau d'un groupe de travail régional, d'une thématique ou d'un chantier particulier : participation à des travaux nationaux, préparation de réunions régionales, coordination du groupe, etc...</p> <p>sur déclaration d'activité</p>
Les formations de techniciens	<p>Prise en compte de la participation des techniciens à des formations, des journées d'information, d'échange d'expériences, organisées sur le plan régional</p> <p>selon temps de réunion</p>
Les groupes de travail	<p>Prise en compte de la participation des techniciens à des réunions et groupes de travail sur des échanges techniques, des chantiers méthodologiques, de diffusion, etc...</p> <p>temps de préparation, de contribution au groupe sur déclaration d'activité + temps de réunion</p>
Le travail individuel sur méthodes-références-outils	<p>Prise en compte du temps passé individuellement sur des chantiers méthodologiques, la mise au point d'outils, la préparation d'interventions, le travail sur des documents de communication, etc...</p> <p>sur déclaration d'activité</p>
L'acquisition de documents techniques	<p>Exemple : commande groupée régionale des guides « L'alimentation pratique des chèvres laitières »</p> <p>prise en compte sur facture</p>
Les études	<p>Prestations d'études visant à apporter des références, des éléments d'éclairage... Exemple : étude de Céline Charpin sur les cellules en 2011</p> <p>prise en compte sur facture</p>
Le conseil fromager facturé à des structures collectives	<p>Cas des structures collectives qui font appel à un prestataire extérieur pour proposer un service de conseil fromager à leurs adhérents</p> <p>prise en compte sur facture</p>

Les appuis techniques individuels

(tous les chiffrages qui suivent sont donnés hors diagnostics individuels Bien Vivre du Lait de Chèvre ou Coût de Production de l'atelier caprin)

- Sur les 858 journées du Volet A.3., **680 jours ont été consacrés à l'appui technique individuel.**

- **Caractéristiques des élevages suivis**

- **428 exploitations caprines** ont été visitées en appui technique individuel, soit 34 % des éleveurs de plus de 20 chèvres en Rhône-Alpes.

Elles se répartissent comme suit :

	Nombre d'éleveurs suivis en 2010	Nombre d'éleveurs suivis en 2011	Nombre d'éleveurs suivis en 2012	% éleveurs + 20 chèvres selon RA 2010
Ain	21	15	11	17%
Ardèche	103	107	84	31%
Drôme	118	132	114	41%
Isère	39	56	52	38%
Loire	40	40	39	27%
Rhône	65	72	73	41%
Savoie	13	17	15	15%
Haute-Savoie	42	51	40	39%
RHÔNE-ALPES	441	490	428	34%

- Pour 294 exploitations sur les 428, on connaît leur orientation (celle-ci n'a été demandée de façon systématique qu'à partir de 2013) :

	% des éleveurs suivis en 2012
Livreurs	41%
Mixtes	7%
Fromagers	52%

On voit que les livreurs sont sur-représentés parmi les éleveurs suivis (livreurs + mixtes = près de la moitié), car sur l'ensemble des producteurs caprins de Rhône-Alpes, on ne compte pas plus de 30 % de livreurs.

- Comme en 2011, **75 %** des éleveurs suivis en appui technique individuel **sont localisés sur une commune en zone de montagne.**
- **44 % des élevages suivis sont sous forme sociétaire**, dont 27 % en GAEC et 15 % en EARL.
- Parmi ces exploitations, **78 (18 %) sont nouvelles dans le dispositif** : elles n'avaient été suivies ni en 2010, ni en 2011.

Suivis 3 ans consécutifs 2010+2011+2012	Suivis en 2010, puis en 2012	Suivis 2 ans consécutifs : 2011+2012	Nouveaux en 2012
260	26	64	78
61%	6%	15%	18%
428			

- Au total, sur les trois années 2010 à 2012, **670 élevages caprins différents** ont été visités dans le cadre du CROF (53 % des éleveurs de plus de 20 chèvres en Rhône-Alpes).

- **Caractéristiques des visites réalisées**

- En 2012, **1 825 visites en exploitation** ont été effectuées dans le cadre de l'appui technique individuel et prises en compte dans le CROF.
- La **durée d'une visite** d'appui technique individuel est estimée en moyenne à **0,5 jour**. Cependant, dans le cas où les techniciens abordent deux thématiques différentes dans la même visite, on compte **2 visites de 0,25 jour**.
- Les 1 825 visites se répartissent en : 894 visites d'une demi-journée et 931 visites d'un quart de journée.
- Le nombre de visites par éleveur est très variable, comme en 2011, il s'établit **en moyenne à 4,3 visites/éleveur**.

	Nombre d'éleveurs	
1 visite	131	31%
2 à 4 visites	131	31%
5 à 10 visites	138	32%
11 à 15 visites	24	6%
> 15 visites	4	1%

- Nombre d'éleveurs suivis, nombre de visites et nombre de jours consacrés pour chaque thématique :

Thématique d'appui technique individuel	Nombre d'éleveurs suivis en 2012	Nombre de visites en 2012	Nombre de jours en 2012
Alimentation	251	809	294,25
Reproduction et saisonnalité	249	521	185,25
Qualité du lait - Plans cellules	25	35	10,75
Elevage des jeunes	123	296	107,5
Maîtrise sanitaire produits fermiers	78	81	40,5
Conseil fromager (hors prestations facturées)	16	20	10
Amélioration des conditions de travail	62	63	31,5
TOTAL	428	1 825	679,75

En 2012, pour la première fois, des suivis Plans cellules ont été réalisés et pris en compte dans le CROF.

Les Diagnostics

- **Diagnostics Bien Vivre du Lait de Chèvre**

Seulement **2 Diagnostics** Bien Vivre du Lait de Chèvre ont été mis en œuvre en 2012 et pris en compte sur le CROF, ce qui correspond à **3 journées** de 2 techniciens.

- **Diagnostics Coût de production de l'atelier caprin**

En 2012, pour la première fois, des Diagnostics Coût de production de l'atelier caprin ont été réalisés et pris en compte dans le CROF.

21 Diagnostics coût de production ont été réalisés : 18 auprès de producteurs livreurs et 3 auprès de producteurs fromagers fermiers

La réalisation de ces diagnostics a mobilisé 10 techniciens sur **31,5 jours**.

Sur l'ensemble des Diagnostics réalisés, **3 éleveurs** n'étaient pas suivis par ailleurs en appui technique individuel (ils s'ajoutent donc aux 428 visités en appui technique individuel)

Les actions de conseil collectif

21 actions de conseil collectif ont été menées en 2012, contre 18 en 2011.

Thématique	Nombre d'actions de conseil collectif en 2012	Nombre de jours de techniciens pris en compte
Approche technico-économique	4	9
Alimentation	4	6
Reproduction et saisonnalité	3	7,5
Qualité du lait	2	4,5
Elevage des jeunes	1	1,5
Maîtrise sanitaire produits fermiers	5	10,5
Conseil fromager	2	4,5
TOTAL	21	43,5

Les autres actions prises en compte

Les **100 autres journées prises en compte** se répartissent comme suit :

	Nombre de jours pris en compte en 2012
Travaux transversaux et diffusion PEP	16,5
Formation des techniciens	28
Journées des têtes de réseaux	11
Participation aux actions nationales "Mallette cellules"	13
Bulletin Lait's go spécial "Reproduction et génétique"	15
Groupes de travail régionaux	17
TOTAL	100,5

Le conseil fromager facturé à des structures collectives (coûts externes)

Structure collective supportant le coût de la prestation de conseil fromager	Structure et conseiller assurant la prestation	Détail de la prestation
Syndicat du Picodon AOP	Sylvie MORGE PEP caprin	intervention à la demande auprès des adhérents du Syndicat du Picodon 10 jours sur 2012, dont 8 visites d'appui technique individuel (4 en Ardèche et 4 dans la Drôme) et plus de 45 interventions de conseil par téléphone
Syndicat Interprofessionnel de la Tomme de Chèvre de Savoie (Pôle Fromager Fermier)	Michel LEPAGE conseiller indépendant	29 jours consacrés aux producteurs caprins - de l'appui technique individuel auprès de 29 producteurs caprins (1 ou 2 passages) - 4 sessions collectives "autour du chaudron" - 1 journée collective sur les locaux d'affinage
Association des Producteurs Fermiers du Chevrotin (A.P.F.C.)	Thomas LECOMTE Syndicat Interprofessionnel du Reblochon	9 jours sur le 1er semestre + 10 jours sur le 2ème semestre

Les actions de Rhône-Alp'Elevage (coûts externes)

- **Acquisition de guides « L'alimentation pratique des chèvres laitières »** : comme en 2011, Rhône-Alp'Elevage a géré une commande groupée de ce guide.

Le 23/10/12, 70 guides ont été commandés à Technipel, dont 58 pour 6 organismes, 3 pour des éleveurs en direct, et 9 pour constituer une réserve.

Communication

- Comme en 2010 et 2011, Rhône-Alp'Elevage a réalisé un **4 pages** présentant les réalisations de 2012 dans le cadre de ce volet A3, l'a diffusé auprès du Comité de Pilotage et des techniciens et l'a mis en ligne sur le site Internet.



Volet A3 : Réseau technique du CROF caprin

Le Contrat Régional d'Objectifs de Filière Caprine a été adopté par la Région Rhône-Alpes le 22 janvier 2010. Un de ses objectifs principaux est d'assurer la durabilité de la filière régionale, en travaillant sur les notions de viabilité et vivabilité, sur les coûts de production, la productivité et la compétitivité.

Dans ce cadre, le **Volet A3 : Réseau technique** constitue un levier d'action majeur. Il représente en effet 29 % du total de subvention programmé dans le CROF. Ce dispositif répond à l'attente exprimée par les professionnels de la filière caprine de renforcer leur encadrement technique. Il vise à :

- répondre aux besoins d'accompagnement technique des éleveurs caprins sur tout le territoire régional,
- coordonner et structurer le réseau technique pour assurer la meilleure compétence, disponibilité et efficacité face aux enjeux de l'élevage et de la filière caprine.

Différents types d'actions sont financés par la Région au travers de ce volet du CROF :

- des actions de **conseil individuel**, se caractérisant par des visites d'appui technique en exploitation,
- des actions de **conseil collectif**, qui réunissent des groupes d'éleveurs sur des thématiques techniques,
- des **actions collectives du réseau de techniciens** : échange d'expériences, formations, études, chantiers méthodologiques, conception d'outils ou de supports de diffusion, etc...

➤ ces actions collectives sont conduites dans le CROF en étroite complémentarité avec le 

La Région intervient sur le volet A3 en prenant en compte le temps passé par les animateurs, techniciens et conseillers, à hauteur de 20 % de leur coût de journée environné. L'aide est versée aux structures qui emploient ces agents.

La Région soutient également des coûts externes (facturés) à hauteur de 40 % : acquisition de documents techniques, réalisation d'études, intervention de prestataires spécialisés (experts, conseillers fromagers, ergonomes...), etc.

Programme bénéficiaire du soutien de la 



Volet A3 : Réseau technique du CROF caprin
Les réalisations en 2012

- **24 structures** ont participé aux activités du Réseau technique caprin : 6 Chambres d'Agriculture, 7 Organismes de Conseil Elevage, 3 Coopératives d'IA, 1 Laiterie, et 5 autres structures diverses.
- Ces actions ont mobilisé **44 techniciens ou animateurs**, sur un total de **858 journées** dont 680 jours consacrés à l'appui technique individuel.
- **428 exploitations caprines** ont été visitées en appui technique individuel (soit 34 % des éleveurs de plus de 20 chèvres).

Elles se répartissent comme suit :

Ain	11
Arèche	94
Drôme	114
Isère	92
Loire	39
Rhône	73
Savoie	18
Hte Savoie	40

Pour deux-tiers de ces exploitations, l'orientation est connue : il s'agit pour **41% de laitiers**, pour **7 % d'exploitations mixtes** et pour **52 % de fromagers fermiers**.

Parmi ces exploitations, 76 sont nouvelles dans le dispositif : elles n'avaient été suivies ni en 2010, ni en 2011. Au total, **sur les trois années 2010 à 2012, 670 élevages caprins différents** ont été visités dans le cadre du CROF. En 2012, **1 825 visites en exploitation** ont été effectuées dans le cadre de l'appui technique individuel et prises en compte dans le CROF.

- **Les thématiques travaillées :**

Thématique	Sous-thématique	Nombre de jours	
A.3	Chantiers transversaux du réseau technique	16	
A.3.2	Performance des élevages	Diagnostic Bien Vivre du Lait de Chèvre et approche lactation-économique	47
		Alimentation	300
		Reproduction et saisonnalité	350
		Elevage des chevrettes	109
		Qualité du lait	33
A.3.4	Maîtrise de la qualité des produits laitiers fermiers	Maîtrise de la qualité sanitaire	51
		Maîtrise technologique	21
A.3.5	Conditions de travail en élevage caprin	31	

- **Près de 82 000 € de subvention** engagés sur le volet A3 en 2012, et plus de 283 000 € sur trois ans (de 2010 à 2012).

Programme bénéficiaire du soutien de la 

En annexe :

- 4 pages présentant les réalisations 2012 dans le cadre du Volet A.3. : Réseau technique.

Subvention SAFIR :	12 019157 01/02 (1 ^{er} semestre 2012 – coûts internes) 13 001251 01 (2 ^{ème} semestre 2012 – coûts internes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Travaux transversaux et activités diffusion du PEP caprin
Structures bénéficiaires :	Chambres d'Agriculture de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, du Rhône. Organismes de Conseil Elevage de l'Ardèche (Ardèche Conseil Elevage), de la Drôme, (Drôme Conseil Elevage), de l'Isère (CIEL), du Rhône (SPEL), de la Haute-Savoie (Alliance Conseil) Syndicat Caprin de la Drôme, GDS du Rhône, Fromagerie de la Drôme



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2012

Volet A.3 : Travaux transversaux et activités diffusion du PEP caprin

Le volet A3 du CROF caprin est organisé en thématiques et sous-thématiques. Cependant, certaines activités du Réseau technique sont transversales aux différentes thématiques : le cas échéant, elles sont regroupées dans ce chapitre.

Par ailleurs, les actions « Diffusion » du PEP caprin et les activités du Réseau technique prises en compte dans le CROF caprin sont en complète complémentarité et continuité. C'est pourquoi les activités diffusion qui n'ont pas pu être financées dans le cadre du programme PEP 2012 sont également répertoriées dans ce chapitre afin de bénéficier d'un soutien au travers du CROF.

Les travaux en groupe et en réseau :

- **Journée Portes Ouvertes du PEP caprin le 27 septembre 2012 à Villard d'Héry (Savoie)**
 - o **Durée : 1 jour**
 - o **Nombre de participants pris en compte sur le CROF : 14 techniciens du Groupe Diffusion du PEP**

Structure	Technicien	Nombre de jours
Chambre d'Agriculture de l'Ain	Céline FACUNDO	1
Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	Lucia LATRE	1
Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	1
Chambre d'Agriculture de la Drôme	Anne EYME-GUNDLACH	1
	Christel NAYET	1
Drôme Conseil Elevage	Stéphanie CHANAVAT	1
Syndicat caprin de la Drôme	Elina HARINCK	1

Chambre d'Agriculture de l'Isère	Marie-Annick DYE	1
Comité Isérois des Eleveurs	Benoit DESANLIS	1
Chambre d'Agriculture de la Loire	Philippe ALLAIX	1
Chambre d'Agriculture du Rhône	Agnès LIARD	1
Service Promotion Elevage Laitier	Séverine FONTAGNERES	1
GDS du Rhône	Laurent THOMAS	1
Alliance Conseil	Bertrand MARX	1
	TOTAL	14

- **Présentation du Diagnostic de la filière viande caprine en Rhône-Alpes le 30 octobre 2012 à Lyon - Agrapole**

- o **Durée** : 0,5 jour
- o **Nombre de participants** : 5 techniciens

Structure	Technicien	Nombre de jours
Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	Lucia LATRE	0,5
Drôme Conseil Elevage	Cécile PANDROT	0,5
Chambre d'Agriculture de la Loire	Philippe ALLAIX	0,5
Chambre d'Agriculture du Rhône	Agnès LIARD	0,5
Fromagerie de la Drôme	Aurélie PERMINGEAT	0,5
	TOTAL	2,5

En annexe :

- *Invitation et feuille de présence de la JPO du PEP caprin du 27/09/12 à Villard d'Héry*
- *Invitation et feuille de présence de la réunion de présentation du Diagnostic de la filière viande caprine en Rhône-Alpes le 30/10/12 à Lyon Agrapole*

Subvention SAFIR :	12 019157 01/02 (1 ^{er} semestre 2012 – coûts internes) 13 001251 01 (2 ^{ème} semestre 2012 – coûts internes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Action A.3.2 : Performance des élevages Sous-thématique : Approche technico-économique
Structures bénéficiaires :	Chambres d'Agriculture de la Drôme, de la Loire, du Rhône, de Savoie Organismes de Conseil Elevage de l'Ardèche (Ardèche Conseil Elevage), de la Drôme (Drôme Conseil Elevage), de l'Isère (Comité Isérois des Eleveurs), de la Loire (Loire Conseil Elevage).



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2012

Action A.3.2 : Performance des élevages Approche technico-économique

Les travaux en groupe et en réseau :

➤ La formation des techniciens :

En 2011, Rhône-Alp'Elevage a organisé deux sessions de formation au Diagnostic « coût de production de l'atelier caprin » : les 1^{er} et 6 septembre 2011 avec l'intervention de Nicole Bossis de l'Institut de l'Elevage.

19 techniciens caprins exerçant en Rhône-Alpes ont participé à l'une des deux sessions de formation.

Stéphanie Chanavat est arrivée en poste à Drôme Conseil Elevage en novembre 2011 et n'a donc pas pu participer à ces sessions. C'est pourquoi il a été demandé à Anne Eyme-Gundlach, conseillère expérimentée de la Chambre d'Agriculture de la Drôme d'assurer la formation de Stéphanie Chanavat.

Dept	Structure	Technicien	Dates de formation		Nombre de jours consacrés
26	Chambre d'Agriculture de la Drôme	Anne EYME-GUNDLACH (formatrice)	09/05/2012 (1 jour)	25/05/2012 (0,5 jour)	1,5
	Drôme Conseil Elevage	Stéphanie CHANAVAT			1,5
TOTAL					3

Les actions de conseil collectif sur la thématique « approche technico-économique » en 2012 :

Le temps consacré à l'organisation de ces actions de conseil collectif est évalué à 1,5 jour pour chaque date de réunion. Ce temps recouvre l'organisation pratique (recherche du lieu, de la date, recherche d'éventuels intervenants extérieurs, diffusion des invitations,...), la préparation du contenu (programme, éléments techniques, préparation des supports,...), le temps de réunion, la gestion des suites (compte-rendu, diffusion de documents aux éleveurs, réponse à des questions particulières,...).

Dept	Structure	Technicien	Dates	Lieu	Thème de la réunion	Public	Nombre de jours consacrés
07	Ardèche Conseil Elevage	Florine WOEHL	28/02/2012	07 - Arlebosc	Présentation de la synthèse des résultats technico-économiques de la campagne 2010 d'un groupe de 39 élevages caprins	Eleveurs du groupe	1,5
		Vincent DESBOS					1,5
07	Ardèche Conseil Elevage	Florine WOEHL	18/12/2012	07 - Saint-Péray	Présentation de la synthèse des résultats technico-économiques de la campagne 2011 d'un groupe de 27 élevages caprins	Eleveurs du groupe	1,5
		Vincent DESBOS					1,5
42	Chambre d'Agriculture de la Loire	Philippe ALLAIX	07/12/2012	42 - Saint-Genest Malifaux	Journée technique "adaptation des exploitations laitières caprines"	Eleveurs caprins livreurs de la Loire	1,5
	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL	10/12/2012	42 - Chalain le Comtal	Eleveurs caprins : connaître et analyser les coûts de production du lait	Eleveurs caprins adhérents à Loire Conseil Elevage	1,5

La session organisée le 10 décembre 2012 par Alain Drutel a bénéficié d'un financement de VIVEA. Cependant, VIVEA n'a pris en charge que le coût de l'intervenant, et pas celui de l'animateur de la session. C'est pourquoi le temps consacré par Alain Drutel pour l'organisation de cette journée est pris en compte dans le CROF.

Les Diagnostics individuels Bien Vivre du Lait de Chèvre réalisés en 2012 :

L'outil Diagnostic Bien Vivre du lait de Chèvre a été presque complètement abandonné en 2012. Seulement deux techniciens ont continué à en réaliser chez des éleveurs.

Dept	Structure	Technicien	Nombre de diagnostics réalisés	Nombre de jours consacrés
26	Chambre d'Agriculture de la Drôme	Anne EYME-GUNDLACH	1	1,5
38	Comité Isérois des Eleveurs	Benoit DESANLIS	1	1,5
TOTAL			2	3

Anne Eyme-Gundlach a participé aux deux sessions régionales de formation à la pratique du diagnostic BVLC les 7 et 8 juillet 2009.

Benoit Desanlis, recruté postérieurement, a été formé le 21/07/10 selon la procédure de « rattrapage » définie, c'est à dire avec l'appui d'un technicien caprin expérimenté et formé au diagnostic (Marie-Annick Dye) : visite d'un élevage et réalisation du diagnostic en doublon, synthèse en commun.

Le temps moyen estimé pour la réalisation d'un diagnostic (recueil des données, mise en forme, contrôle de cohérence, synthèse, restitution à l'éleveur et discussion sur les pistes d'amélioration) est de 1,5 jour.

Les 2 diagnostics Bien Vivre du Lait de Chèvre ont été réalisés auprès de :

1	producteur livreur
1	producteur fromager fermier

Les deux diagnostics réalisés ont été transmis à Rhône-Alp'Elevage sous format PDF, les données ont été extraites du PDF sous Excel et ont été agrégées à la base de données régionale.

Les Diagnostics individuels « Coût de production de l'atelier caprin » réalisés en 2012 :

En 2012, pour la première fois, des Diagnostics « Coût de production de l'atelier caprin » ont été réalisés et pris en compte dans le CROF.

10 techniciens employés par 8 structures sur 6 départements ont mis en œuvre ces Diagnostics auprès de 21 éleveurs.

Dept	Structure	Technicien	Nombre de diagnostics réalisés	Nombre de jours consacrés
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	5	7,5
		Florine WOEHL	3	4,5
26	Chambre d'Agriculture de la Drôme	Anne EYME-GUNDLACH	1	1,5
	Drôme Conseil Elevage	Cécile PANDROT	1	1,5
		Stéphanie CHANAVAT	2	3
38	Comité Isérois des Eleveurs	Benoit DESANLIS	1	1,5
42	Chambre d'Agriculture de la Loire	Philippe ALLAIX	1	1,5
	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL	4	6
69	Chambre d'Agriculture du Rhône	Agnès LIARD	1	1,5
73	Chambre d'Agriculture de Savoie	Patricia LACARRIERE	2	3
TOTAL			21	31,5

Sur les dix techniciens, neuf ont été formés à la méthode et à la mise en œuvre de l'outil diagnostic « coût de production de l'atelier caprin » développé par l'Institut de l'Elevage, lors de l'une des deux sessions régionales de formation des 1er et 6 septembre 2011.

Stéphanie Chanavat, recrutée postérieurement, a été formée les 9/05 et 25/05/12 par Anne Eyme-Gundlach, conseillère expérimentée de la Chambre d'Agriculture de la Drôme.

Le temps moyen estimé pour la réalisation d'un diagnostic (recueil des données, mise en forme, contrôle de cohérence, synthèse, restitution à l'éleveur et discussion sur les pistes d'amélioration) est de 1,5 jour.

Chacun des techniciens a réalisé peu de Diagnostics (entre 1 et 5), 2012 étant une phase de mise en place de l'action.

Les 21 diagnostics Coût de production de l'atelier caprin ont été réalisés auprès de :

18	producteurs livreurs
3	producteurs fromagers fermiers

Le classeur Excel de chaque Diagnostic réalisé, ou, le cas échéant, l'édition du coût de production sur Diapason, ont été transmis à Rhône-Alp'Elevage. Sur Diapason, les principes et la méthode de calcul sont identiques à ceux de l'outil Coût de production, seul le rendu est différent.

Principaux postes sur lesquels des marges de progrès ont été identifiées, principaux points à travailler dans les plans d'action, principales préconisations et pistes de conseil :

Les principaux postes sur lesquels on peut identifier des marges de progrès sont les postes de charges qui pèsent le plus lourd dans le coût de production de l'atelier caprin et ceux sur lesquels on observe la plus forte variabilité entre exploitations.

- Le coût du travail, et par conséquent la productivité du travail, sont souvent mis en cause, avec un lait vendu par UMO insuffisant.
- Les charges d'alimentation constituent un poste important. Les techniciens peuvent alors proposer des pistes pour rationaliser les achats d'aliments, améliorer l'autonomie alimentaire, améliorer la qualité des fourrages, ou encore optimiser l'efficacité de la ration et éviter les gaspillages...
- Les charges de mécanisation sont très variables selon les systèmes, leur autonomie et les choix de l'exploitant.
- Les frais vétérinaires peuvent également être un poste de charge à améliorer, notamment en agissant de façon plus préventive.

Mais les plans d'action peuvent aussi porter sur l'amélioration des produits, notamment la qualité du lait (taux, cellules). La productivité par chèvre est également une clé importante de la rentabilité de l'atelier.

En annexe :

- *Diaporamas de synthèse des résultats technico-économiques présentés par Vincent Desbos et Florine Woehl lors des journées des 28 février 2012 et 18 décembre 2012.*
- *Invitation, programme et diaporama de la journée organisée par Philippe Allaix le 7 décembre 2012.*
- *Invitation à la session collective organisée par Alain Drutel le 10 décembre 2012.*
- *Listes des Diagnostics Bien Vivre du Lait de Chèvre et des Diagnostics Coût de production de l'atelier caprin réalisés en 2012 par chacun des techniciens*
- *Pages 1 et 10 des deux Diagnostics Bien Vivre du Lait de Chèvre réalisés*
- *Editions 1 et 2 du classeur Excel de chacun des Diagnostics Coût de production de l'atelier caprin réalisés, ou le cas échéant, édition du coût de production sur Diapason.*

Subventions SAFIR :	12 019157 01/02 (1 ^{er} semestre 2012 – coûts internes) 13 001251 01 (2 ^{ème} semestre 2012 – coûts internes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Action A.3.2 : Performance des Elevages Sous-thématique : Alimentation
Structures bénéficiaires :	Chambres d'Agriculture de la Drôme, de la Loire, de Savoie et de Haute-Savoie Organismes de Conseil Elevage de l'Ardèche (Ardèche Conseil Elevage), de la Drôme (Drôme Conseil Elevage), de l'Isère (Comité Isérois des Eleveurs) de la Loire (Loire Conseil Elevage), du Rhône (Service Promotion Elevage Laitier), de Haute-Savoie (Alliance Conseil)



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2012

Action A.3.2 : Performance des élevages Alimentation

Les travaux en groupe et en réseau :

- **Activités du PEP caprin :**

Le thème de l'alimentation est au cœur des activités du PEP caprin. C'est donc souvent dans le cadre de réunions du PEP que les techniciens ont l'occasion d'échanger, de s'informer et de confronter leurs expériences sur l'alimentation en élevage caprin.

Lors du Comité technique du PEP qui s'est déroulé le 5 juillet 2012 et qui était consacré à la restitution des résultats des essais et des études menés dans le cadre du programme du PEP et de la station du Pradel, quatre présentations étaient centrées sur l'alimentation :

- Programme SYSCARE 2011 (SYSCARE = Systèmes Caprins d'Alimentation Respectueux de l'Environnement) : qualité des protéines, refus sur foin de luzerne
- Programme SYSCARE 2012 : évaluer les liens entre les cinétiques de mobilisation / reprise d'état corporel des chèvres laitières et l'efficacité énergétique des apports alimentaires
- Prairies multi-espèces : déterminer les mélanges prairiaux les plus adaptés au pâturage des caprins
- Impacts techniques et économiques d'une installation de séchage en grange en élevage caprin dans la Loire

Les actions de conseil collectif sur la thématique alimentation en 2012 :

Le temps consacré à l'organisation de ces actions de conseil collectif est évalué à 1,5 jour pour chaque date de réunion. Ce temps recouvre l'organisation pratique (recherche du lieu, de la date, recherche d'éventuels intervenants extérieurs, diffusion des invitations,...), la préparation du contenu (programme, éléments techniques, préparation des supports,...), le temps de réunion, la gestion des suites (compte-rendu, diffusion de documents aux éleveurs, réponse à des questions particulières,...).

Dept	Structure	Technicien	Dates	Lieu	Thème de la réunion	Public	Nombre de jours consacrés
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	04/12/2012	Arlebosc	Présentation et utilisation du guide "L'alimentation pratique des chèvres laitières" + une visite d'élevage	Eleveurs invités par l'Association des Producteurs de la Fromagerie de la Drôme	1,5
26	Drôme Conseil Elevage	Cécile PANDROT	05/04/2012	chez Rachel et Rémi Estavil La Motte de Galaure	Visite "Bout de champ" Prairies et méteils, développer l'autonomie alimentaire des élevages chez un éleveur caprin	Eleveurs caprins	1,5
			05/12/2012	Nord Drôme	Quelles solutions pour alimenter les animaux avec un prix des concentrés élevé et de l'herbe de qualité médiocre ?	Eleveurs caprins adhérents au contrôle laitier	1,5
		Stéphanie CHANAVAT	11/12/2012	Diois Baronnies	Quelles solutions pour alimenter les animaux avec un prix des concentrés élevé et de l'herbe de qualité médiocre ?	Eleveurs caprins adhérents au contrôle laitier	1,5

La journée du 4 décembre 2012 à Arlebosc (07) a été l'occasion de diffuser auprès des éleveurs le guide « L'alimentation pratique des chèvres laitières » dont Rhône-Alp'Elevage a organisé des commandes groupées en 2011 et 2012.

Les appuis techniques individuels sur la thématique alimentation en 2012 :

L'alimentation est un thème majeur du conseil en élevage caprin. C'est sur cette thématique que les techniciens font le plus grand nombre de visites en appui technique individuel. Avec 809 visites sur ce thème majeur, 2012 n'échappe pas à la règle.

Bien qu'il y ait eu moins de techniciens impliqués qu'en 2011, le nombre d'éleveurs suivis sur la thématique alimentation est légèrement supérieur en 2012.

	2010	2011	2012
Nombre de techniciens impliqués	12	15	12
Nombre d'éleveurs suivis	263	247	251

Dept	Structure	Technicien	Nombre d'éleveurs visités	Nombre de visites	Nombre de jours consacrés
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	47	198	77,5
		Florine WOHL	22	83	26,75
26	Chambre d'Agriculture de la Drôme	Anne EYME-GUNDLACH	1	1	0,5
	Drôme Conseil Elevage	Cécile PANDROT	20	44	19,75
		Stéphanie CHANAVAT	24	61	27
38	Comité Isérois des Eleveurs	Benoit DESANLIS	26	94	34
42	Chambre d'Agriculture de la Loire	Philippe ALLAIX	2	2	1
	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL	38	99	30,5
69	Service Promotion Elevage Laitier	Séverine FONTAGNERES	47	77	37,5
73	Chambre d'Agriculture de Savoie	Patricia LACARRIERE	1	1	0,5
74	Chambre d'Agriculture de Haute-Savoie	Philippe GAUTHIER	6	7	3,5
	Alliance Conseil	Bertrand MARX	22	142	35,75
TOTAL			251	809	294,25

Les techniciens intervenant sur la thématique « Alimentation » sont très majoritairement des techniciens d'Organismes de Conseil Elevage. En effet, le conseil sur l'alimentation est pleinement dans le champ de compétences des organismes de conseil élevage.

Les visites d'appui technique individuel sur la thématique "Alimentation" durent en moyenne 0,5 jour, ou 0,25 jour dans le cas où les techniciens abordent deux thématiques différentes dans la même visite.

Les appuis techniques individuels sur la thématique « Alimentation » peuvent être abordés sous différents angles :

- **Plan de rationnement**
 - Validation du système fourrager, connaissance des aliments de la ration (quantité, qualité)
 - Distribution et consommation de la ration
 - Corrélation entre observation des animaux et paramètres laitiers
 - Diagnostic et plan d'actions
- **Optimisation du coût alimentaire**
 - Diagnostic et plan d'actions

➤ **Notation de l'état corporel**

- Suivi de l'état corporel des animaux : reprise d'état avant le tarissement, mobilisation des réserves autour de la mise bas et reprise d'état avant les saillies

➤ **Prévision et conduite du pâturage**

- Planning de pâturage et suivi du parasitisme
- Appui à la tenue du carnet de pâturage
- Appréciation de l'herbe disponible (suivi à l'herbomètre)

➤ **Conduite fourragère**

- Assolement fourrager : conseil sur le choix des espèces et variétés
- Conseil sur le semis et la fertilisation

En annexe :

- *Justificatif de la journée de conseil collectif sur le thème « Présentation et utilisation du guide l'alimentation pratique des chèvres laitières » organisée par Vincent Desbos le 4 décembre 2012 : invitation*
- *Justificatifs de la visite « bout de champ » organisée par Cécile Pandrot chez un éleveur caprin le 5 avril 2012 : invitation, feuille de présence, article de presse.*
- *Diaporama présenté lors de la journée de conseil collectif organisée par Cécile Pandrot le 5 décembre 2012.*
- *Diaporama présenté lors de la journée de conseil collectif organisée par Stéphanie Chanavat le 11 décembre 2012.*
- *Listes des visites d'appui technique individuel réalisées en 2012 par chacun des techniciens sur la thématique « Alimentation ».*

Subventions SAFIR :	12 019157 01/02 (1 ^{er} semestre 2012 – coûts internes) 13 001251 01 (2 ^{ème} semestre 2012 – coûts internes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Action A.3.2 : Performance des Elevages Sous-thématique : Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière
Structures bénéficiaires :	Chambre d'Agriculture de la Haute-Savoie Organismes de Conseil Elevage de l'Ain (Ain Conseil Elevage), de l'Ardèche (Ardèche Conseil Elevage), de la Drôme (Drôme Conseil Elevage), de l'Isère (Comité Isérois des Eleveurs), de la Loire (Loire Conseil Elevage), du Rhône (Service Promotion Elevage Laitier), de Haute-Savoie (Alliance Conseil) Entreprises de Mise en Place : Ain Génétique Service, ELIACOOP, Coopérative d'Elevage de la Loire Union des Coopératives d'Elevage Alpes-Rhône (UCEAR)



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2012

Action A.3.2 : Performance des élevages Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière

Les travaux en groupe et en réseau :

- **Activité de Guido BRUNI de l'UCEAR** – Union des Coopératives d'Elevage Alpes-Rhône - **en tant que tête de réseau** pour la thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière »

La tête de réseau identifiée pour la thématique est Guido BRUNI, technicien de l'UCEAR et animateur du Pôle Caprin Sud-Est. En 2012, il a consacré au total 11 jours à son activité de tête de réseau de la thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière ».

- **Activité du groupe « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière » :**

Guido Bruni anime un groupe de travail régional réunissant des agents d'organisme de conseil élevage (= contrôle laitier) et d'EMP – Entreprises de Mise en Place (= centres d'insémination artificielle).

Des experts nationaux (notamment de Capgènes) ou d'autres régions sont sollicités au cas par cas pour intervenir en appui auprès de ce groupe.

Trois réunions de groupes de travail ont été organisées en 2012 :

- une réunion techniciens (OCEL – EMP – CAPGENES) + éleveurs caprins dans la Loire le 2 février 2012 (durée : 0,5 jour)
- une réunion « suivi fertilité » techniciens (OCEL – EMP) + éleveurs caprins en Isère le 16 mars 2012 (durée : 0,5 jour)
- une réunion de la section technique caprine UCEAR le 16 novembre 2012 (bilan de campagne) à Brindas (durée : 0,5 jour).

Dept	Structure	Technicien	réunion techniciens (OCEL - EMP - CAPGENES) + éleveurs de la Loire 02/02/12	réunion suivi fertilité techniciens (OCEL - EMP) + éleveurs de l'Isère 16/03/12	section technique caprine UCEAR 16/11/12 à Brindas	Nombre de jours consacrés
01 - 38 et 69	ELIACOOP	Christian BERGER			0,5	0,5
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS			0,5	0,5
		Florine WOEHL			0,5	0,5
07 et 26	ELIACOOP	Didier EYME			0,5	0,5
26	Drôme Conseil Elevage	Stéphanie CHANAVAT			0,5	0,5
26 et 38	ELIACOOP	Jacques VILLARD		0,5	0,5	1
		Romuald COLINET			0,5	0,5
38	Comité Isérois des Eleveurs (CIEL)	Benoît DESANLIS		0,5	0,5	1
	ELIACOOP	Thierry BRACHET		0,5	0,5	1
38 et 69	ELIACOOP	Cédric SIMON		0,5		0,5
42	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL	0,5			0,5
	Coopérative d'Elevage de la Loire	Jean-François DAMIEN	0,5			0,5
		Ludovic CHANAVAT	0,5		0,5	1
69	ELIACOOP	Roger BESSON	0,5		0,5	1
		Aurélien MARTIN			0,5	0,5
		Yves ZAKORZERMY			0,5	0,5
tête réseau	UCEAR	Guido BRUNI	0,5	0,5	0,5	1,5
TOTAL			2,5	2,5	7	12

La formation des techniciens :

En outre, avec l'appui de l'ANFEIA, Guido Bruni a organisé une journée de formation des techniciens sur le thème « Prospection et fidélisation en élevage caprin », le 8 février 2012, à Brindas (69), avec la participation de Capgènes.

6 techniciens d'OCEL et 12 techniciens d'EMP ont participé à cette formation :

Dept	Structure	Technicien	Nombre de jours
01	Ain Génétique Service	Olivier RYON	1
01 - 38 et 69	ELIACOOP	Christian BERGER	1
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	1
		Florine WOEHL	1
	ELIACOOP	Alain CHALAMET	1
07 et 26	ELIACOOP	Didier EYME	1
26	Drôme Conseil Elevage	Cécile PANDROT	1
		Stéphanie CHANAVAT	1
26 et 38	ELIACOOP	Jacques VILLARD	1
		Romuald COLINET	1
38	Comité Isérois des Eleveurs (CIEL)	Benoît DESANLIS	1
	ELIACOOP	Thierry BRACHET	1
38 et 69	ELIACOOP	Cédric SIMON	1
69	Service Promotion Elevage Laitier	Séverine FONTAGNERES	1
	ELIACOOP	Roger BESSON	1
		Bernard CHAUSSERAY	1
		Christian MICHALLET	1
		Yves ZAKORZERMY	1
tête réseau	UCEAR	Guido BRUNI	1
TOTAL			19

Rédaction d'un bulletin Lait's go spécial « Reproduction et génétique » :

En 2012, les conseillers caprins de la FIDOCL ont rédigé un bulletin Lait's go de 8 pages sur la maîtrise de la reproduction par la préparation des animaux (préparation des boucs, effets bouc, plan d'alimentation, désaisonnement, IA sur chaleurs observées) et sur la génétique caprine.

Dept	Structure	Technicien	Définition de la maquette du Lait's go le 21/05/12	Rédaction des articles du bulletin Lait's go	Relecture collective du Lait's go à la Tour de Salvagny le 10/09/12	Nombre de jours consacrés
01	Ain Conseil Elevage	Laurence PONTIUS	0,5	1		1,5
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	0,5	1	1	2,5
		Florine WOEHL	0,5		1	1,5
26	Drôme Conseil Elevage	Cécile PANDROT	0,5	1	1	2,5
		Stéphanie CHANAVAT			1	1
38	Comité Isérois des Eleveurs (CIEL)	Benoît DESANLIS	0,5	1	1	2,5
42	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL			1	1
69	Service Promotion Elevage Laitier	Séverine FONTAGNERES	0,5	1	1	2,5
TOTAL			3	5	7	15

Ce bulletin Lait's go, édité début octobre 2012, a été diffusé à tous les éleveurs adhérents du contrôle laitier caprin sur la région, ainsi qu'aux visiteurs du Sommet de l'Elevage à Cournon en octobre 2012.

Les actions de conseil collectif sur la thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière » en 2012 :

Le temps consacré à l'organisation de ces actions de conseil collectif est évalué à 1,5 jour pour chaque date de réunion. Ce temps recouvre l'organisation pratique (recherche du lieu, de la date, recherche d'éventuels intervenants extérieurs, diffusion des invitations,...), la préparation du contenu (programme, éléments techniques, préparation des supports,...), le temps de réunion, la gestion des suites (compte-rendu, diffusion de documents aux éleveurs, réponse à des questions particulières,...).

En 2012, quatre techniciens ont travaillé en binôme pour organiser avec l'appui d'Eliacoop deux journées autour de l'insémination artificielle en élevage caprin. Chacune de ces journées comprenait un après-midi en élevage.

Par ailleurs, Alain Drutel a proposé à un groupe d'éleveurs une séance d'approfondissement de la pratique du logiciel CAPLAIT. Ce logiciel de gestion de troupeau permet notamment aux éleveurs de suivre les données de reproduction : planning de fécondité, bilan de reproduction,...

Dept	Structure	Technicien	Date de réunion	Lieu	Thème de la réunion	Public	Nombre de jours consacrés
26	Drôme Conseil Elevage	Cécile PANDROT	12/04/2012	Divajeu (26) + visite d'élevage	Lancement de la campagne insémination caprine avec Eliacoop	Eleveurs caprins de la Drôme	1,5
		Stéphanie CHANAVAT					1,5
42	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL	11/04/2012	Villechenève (69) + visite d'élevage	Optimiser sa production avec l'insémination animale (lancement de la campagne insémination caprine avec Eliacoop)	Eleveurs caprins de la Loire et du Rhône	1,5
69	Service Promotion Elevage Laitier	Séverine FONTAGNERES					1,5
42	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL	01/10/2012	Tour de Salvagny (69)	Formation d'approfondissement d'un groupe d'éleveurs à l'utilisation du logiciel CAPLAIT (logiciel de gestion de troupeau)	Eleveurs caprins de la Loire et du Rhône	1,5

Les appuis techniques individuels sur la thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière » en 2012 :

C'est sur la thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière » qu'on trouve le plus de techniciens impliqués, car les techniciens d'EMP sont nombreux et travaillent sur des secteurs géographiques limités.

En 2012, le nombre d'éleveurs suivis sur cette thématique est sensiblement inférieur à 2011. Comme pour les autres thématiques, il y a aussi un peu moins de techniciens impliqués.

	2010	2011	2012
Nombre de techniciens impliqués	26	31	27
Nombre d'éleveurs suivis	257	282	249

Dept	Structure	Technicien	Nombre d'éleveurs visités	Nombre de visites	Nombre de jours consacrés
01	Ain Génétique Service	Olivier RYON	7	18	5,25
01 - 38 et 69	ELIACOOP	Christian BERGER	8	9	2,25
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	36	57	18,25
		Florine WOHL	18	27	7,5
	ELIACOOP	Alain CHALAMET	3	3	0,75
		Corinne COCHINI	3	3	0,75
		Michel LOUIS	1	1	0,25
07 et 26	ELIACOOP	Didier EYME	20	20	5
26	Drôme Conseil Elevage	Cécile PANDROT	27	66	30,75
		Stéphanie CHANAVAT	31	48	20,5
	ELIACOOP	Patrice DRESCHER	2	2	0,5
26 et 38	ELIACOOP	Jacques VILLARD	8	8	2
		Romuald COLINET	4	4	1
38	Comité Isérois des Eleveurs (CIEL)	Benoît DESANLIS	26	44	18
	ELIACOOP	Thierry BRACHET	10	11	2,75
38 et 69	ELIACOOP	Cédric SIMON	4	5	1,25
42	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL	27	43	15,5
	Coopérative d'Elevage de la Loire	Jean-François DAMIEN	1	1	0,25
		Luc BAROUD	2	2	0,5
		Ludovic CHANAVAT	10	29	7,25
69	Service Promotion Elevage Laitier (SPEL 69)	Séverine FONTAGNERES	44	61	29,25
	ELIACOOP	Roger BESSON	11	16	4
		Bernard CHAUSSERAY	11	11	2,75
		Christian MICHALLET	8	10	2,5
		Yves ZAKORZERMY	13	14	3,5
74	Chambre d'Agriculture de Haute-Savoie	Philippe GAUTHIER	1	1	0,5
	Alliance Conseil	Bertrand MARX	5	7	2,5
TOTAL			249	521	185,25

Presque tous les techniciens intervenant sur la thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière » sont des techniciens d'Organismes de Conseil Elevage ou des agents de Centres d'Insémination Artificielle (= EMP – Entreprises de Mise en Place).

En ce qui concerne les Organismes de Conseil Elevage, les visites d'appui technique individuel sur la thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière » durent en moyenne 0,5 jour, ou 0,25 jour dans le cas où les techniciens abordent deux thématiques différentes dans la même visite.

Pour les EMP, la durée des visites sur cette thématique est plus généralement de 0,25 jour.

La thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière » recoupe différents types de prestations de conseil, qui nécessitent l'intervention des compétences de l'Organisme de Conseil Elevage et/ou de l'EMP :

	Intervention OCEL	Intervention EMP
Conseil sur le désaisonnement et la synchronisation des chaleurs (établissement du planning en fonction du nombre de lots, conseil sur la pose d'éponges ou d'implants, vérification du programme lumineux, choix des chèvres à synchroniser en monte naturelle,...)	X	X
Conseil sur la monte en main ou la détection des chaleurs pour la réussite à la reproduction (mise en place théorique et suivi pratique,...)	X	
Choix des femelles pour la réussite à la reproduction (pré-tri informatique, observation de la morphologie et de l'état corporel des chèvres, validation des choix avec l'éleveur,...)	X	X
Suivi général des lots pour les éleveurs qui ont des mises bas étalées (bilan des mises-bas, bilan des échographies, choix des chèvres à garder en longue lactation, à tarir ou à mettre à la reproduction,...)	X	
Suivi fertilité (bilan et mise en place d'un plan d'actions...)	X	X
Service reproduction (choix de la meilleure période de mise-bas par rapport aux objectifs de l'éleveur, avec l'aide éventuellement du logiciel Previlaic...)	X	
Réorganisation de la reproduction suite à un accident sanitaire (mises-bas retardées ou chèvres vides...).	X	

Ainsi, sur cette thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière », 87 éleveurs sur 249 sont suivis de façon complémentaire, à la fois par leur organisme de conseil élevage et par un agent d'une EMP.

En 2010 et 2011, les deux techniciens de la Coopérative d'Elevage de la Loire (Ludovic Chanavat et Jean-François Damien) avaient suivi des élevages à raison de 4 visites par élevage, et en participant tous les deux à chacune des visites. Il s'agissait de la mise en œuvre d'un protocole spécifique de suivi de fertilité :

- 1^{ère} date : *pré-visite dans l'élevage*
- 2^{ème} date : *pose des éponges*
- 3^{ème} date : *vérification des chaleurs avec le tablier marqueur*
- 4^{ème} date : *insémination*

En 2012, c'est Ludovic Chanavat qui a réalisé la plupart des visites. Le protocole a été réduit à trois visites, et seulement quelques visites ont été faites en doublon avec Jean-François Damien ou Luc Baroud.

En annexe :

- *Organigramme du Pôle Caprin Sud-Est*
- *Compte-rendu d'activité 2012 de Guido Bruni*
- *Invitation et feuille de présence de la réunion techniciens + éleveurs dans la Loire le 02/02/12*
- *Compte-rendu de la réunion suivi fertilité techniciens + éleveurs en Isère le 16/03/12*
- *Feuille de présence de la réunion de la section technique caprine UCEAR du 16 novembre 2012 à Brindas*
- *Programme et feuille de présence de la journée de formation des techniciens du 8 février 2012*
- *Compte-rendu de la réunion technique caprine FIDOCL du 10 septembre 2012 (relecture collective du Lait's go)*
- *Copie du Bulletin Lait's go spécial reproduction et génétique d'octobre 2012*
- *Invitation à la journée de lancement de la campagne d'insémination caprine le 12 avril 2012 à Divajeu (26)*
- *Invitation à la journée Loire-Rhône « Optimiser sa production avec l'insémination animale » le 11 avril 2012 à Villechenève (69)*
- *Article dans Elia'm@g d'octobre 2012 sur les lancements de campagne d'insémination caprine Drôme et Loire-Rhône*
- *Mail d'invitation des éleveurs à la formation d'approfondissement à l'utilisation du logiciel Caplait organisée par Alain Drutel le 1er octobre 2012*
- *Listes des visites d'appui technique individuel réalisées en 2012 par chacun des techniciens sur la thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière ».*

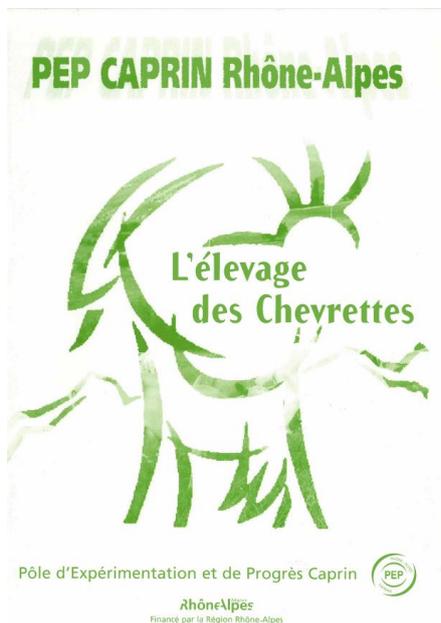
Subvention SAFIR :	12 019157 01/02 (1 ^{er} semestre 2012 – coûts internes) 13 001251 01 (2 ^{ème} semestre 2012 – coûts internes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Action A.3.2 : Performance des Elevages Sous-thématique : Elevage des jeunes
Structures bénéficiaires :	Organismes de Conseil Elevage de l'Ardèche (Ardèche Conseil Elevage), de la Drôme (Drôme Conseil Elevage), de l'Isère (Comité Isérois des Eleveurs), de la Loire (Loire Conseil Elevage), du Rhône (Service Promotion Elevage Laitier), de la Haute-Savoie (Alliance Conseil) Chambre d'Agriculture de Haute-Savoie Centre d'Elevage de Poisy « Lucien Biset »



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2012

Action A.3.2 : Performance des élevages Elevage des jeunes

Les travaux en groupe et en réseau :



En 2008, le groupe Diffusion du PEP caprin a rassemblé et mis en forme l'ensemble des références disponibles et préconisations sur l'élevage des chevrettes sous forme d'un dossier comprenant dix fiches pratiques.

La première fiche rappelle les grandes lignes à tenir en matière d'élevage des chevrettes, les suivantes détaillent les différents points de la conduite : logement, alimentation, sevrage...

Compte-tenu de ce travail de compilation qui a fourni aux techniciens des points de repère et une base solide pour le conseil, il n'a pas été jugé prioritaire dans l'immédiat, dans le cadre du Réseau technique, de faire fonctionner un groupe régional sur l'élevage des jeunes.

Sur cette thématique, l'essentiel du temps en 2012 a donc été consacré au conseil auprès des éleveurs, sous forme d'appui technique collectif ou individuel.

Les appuis techniques individuels sur la thématique « Elevage des jeunes » en 2012 :

Avec moins de techniciens impliqués, le nombre d'éleveurs suivis en appui technique individuel « Elevage des jeunes » est légèrement inférieur à 2011 :

	2010	2011	2012
Nombre de techniciens impliqués	11	14	10
Nombre d'éleveurs suivis	138	129	123

Dept	Structure	Technicien	Nombre d'éleveurs visités	Nombre de visites	Nombre de jours consacrés
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	16	33	9,5
		Florine WOEHL	23	57	17,75
26	Drôme Conseil Elevage	Cécile PANDROT	12	30	14
		Stéphanie CHANAVAT	15	21	9,25
38	Comité Isérois des Eleveurs	Benoît DESANLIS	16	71	24
42	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL	27	36	10,75
69	Service Promotion Elevage Laitier	Séverine FONTAGNERES	10	13	6,25
74	Alliance Conseil	Bertrand MARX	4	10	3,5
	Chambre d'Agriculture 74	Philippe GAUTHIER	1	9	4,5
	Centre d'Elevage de Poisy	Florian KIENY	1	16	8
TOTAL			123	296	107,5

Les principaux intervenants sur la thématique « Elevage des jeunes » sont des techniciens d'organismes de Conseil Elevage. En effet, les organismes de conseil élevage ont développé des protocoles de suivis spécifiques sur l'élevage des chevrettes, incluant notamment la pesée des animaux :

Protocoles « Réussir l'élevage des jeunes »

➤ Suivi croissance

- Pesée des chevrettes : avant sevrage, après sevrage, et avant la mise à la reproduction.
- Remise d'un document bilan et conseil d'élevage

➤ Maîtrise de l'élevage des chevrettes

Diagnostic et plan d'actions : travail sur le sevrage, le rationnement, la reproduction

Les visites d'appui technique individuel sur la thématique "Elevage des jeunes" durent en moyenne 0,5 jour, ou 0,25 jour dans le cas où les techniciens abordent deux thématiques différentes dans la même visite. Sur cette thématique, les visites sont plus concentrées sur le premier semestre de l'année.

La pépinière de chevrettes de l'Association de Sauvegarde de la Chèvre des Savoie a été installée en décembre 2011 au Centre d'Elevage de Poisy « Lucien Biset ». Le suivi technique de cette pépinière est pris en compte dans le cadre de la thématique « Elevage des jeunes ». Deux techniciens suivent la pépinière, en réalisant notamment des pesées régulières des chevrettes :

- Philippe Gauthier de la Chambre d'Agriculture de Haute-Savoie
- Florian Kiény du Centre d'Elevage de Poisy.

Ils réalisent une part de leurs visites en doublon.

Les actions de conseil collectif sur la thématique « Elevage des jeunes » en 2012 :

Le temps consacré à l'organisation de ces actions de conseil collectif est évalué à 1,5 jour pour chaque date de réunion. Ce temps recouvre l'organisation pratique (recherche du lieu, de la date, recherche d'éventuels intervenants extérieurs, diffusion des invitations,...), la préparation du contenu (programme, éléments techniques, préparation des supports,...), le temps de réunion, la gestion des suites (compte-rendu, diffusion de documents aux éleveurs, réponse à des questions particulières,...).

En 2012, une action de conseil collectif a été menée par Philippe Gauthier de la Chambre d'Agriculture de Haute-Savoie, auprès des éleveurs de l'Association de Sauvegarde de la Chèvre des Savoie :

Dept	Structure	Technicien	Date de réunion	Lieu	Thème de la réunion	Public	Nombre de jours consacrés
74	Chambre d'Agriculture de Haute-Savoie	Philippe GAUTHIER	13/09/2012	Poisy (74)	Bilan des suivis chevrettes de la Pépinière Chèvre des Savoie sur la première année de fonctionnement	Eleveurs caprins adhérents de l'Association de Sauvegarde de la Chèvre des Savoie	1,5

En annexe :

- *Listes des visites d'appui technique individuel réalisées en 2012 par chacun des techniciens sur la thématique « Elevage des jeunes ».*
- *Justificatif de l'action de conseil collectif menée par Philippe Gauthier (Journée de rendu aux éleveurs du Bilan des suivis chevrettes – 13/09/12 à Poisy)*

Subvention SAFIR :	12 019157 01/02 (1 ^{er} semestre 2012 – coûts internes) 13 001251 01 (2 ^{ème} semestre 2012 – coûts internes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Action A.3.2 : Performance des élevages Sous-thématique : Qualité du lait
Structures bénéficiaires :	Chambre d'Agriculture de de l'Isère Organismes de Conseil Elevage de l'Ardèche (Ardèche Conseil Elevage), de la Drôme (Drôme Conseil Elevage), du Rhône (Service Promotion Elevage Laitier) GDS du Rhône Fromagerie de la Drôme



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2012

Action A.3.2 : Performance des élevages Qualité du lait

A peine abordé en 2010, le thème de la qualité du lait s'est imposé plus fortement en 2011, mais en se traduisant exclusivement par des actions collectives du réseau de techniciens.

En 2012, ces actions collectives se sont poursuivies dans plusieurs directions, et les premières actions de conseil ont été déployées.

Les travaux en groupe et en réseau :

➤ La participation aux actions de la « mallette cellules » nationale :

A compter de fin 2011, dans le cadre du Plan stratégique caprin et à la demande de l'ANICAP, l'Institut de l'Elevage a engagé un certain nombre de travaux de Recherche & Développement sur la maîtrise des concentrations cellulaires en élevage caprin. Un de ces chantiers, intitulé « Mallette cellules » et piloté par Renée de Crémoux, visait à réactualiser les outils mis à disposition des techniciens, concevoir de nouveaux supports de sensibilisation et de formation, proposer de nouvelles démarches d'intervention auprès des éleveurs.

Trois techniciens caprins de la région ont été mobilisés sur ce chantier et ont participé à deux réunions nationales en visio-conférence :

Structure	Technicien	réunion nationale "Mallette cellules" du 23/01/12 (1 jour)	réunion nationale "Mallette cellules" du 11/09/12 (1 jour)
Fromagerie de la Drôme	Aurélie PERMINGEAT	1	1
Drôme Conseil Elevage	Cécile PANDROT	1	1
Groupement de Défense Sanitaire du Rhône	Laurent THOMAS		1
Nombre total de jours consacrés		5	

Par ailleurs, Aurélie Permingeat a pris en charge le pilotage du **Groupe 6** du chantier national « Mallette cellules » sur le thème "**Application pour le chiffrage des impacts économiques**". Ainsi, Aurélie Permingeat a créé une application informatique qui permet de simuler et calculer l'impact économique des infections mammaires sur un élevage. L'application utilise les références sur les pertes de production liées aux infections mammaires issues de l'étude de Céline Charpin menée en région en 2011.

Suite au test de l'outil par des techniciens de différentes régions, Aurélie Permingeat l'a fait évoluer et l'a « débugué ».

1 ^{er} semestre	Elaboration du simulateur	2,5 jours
04/05/12	Première version mise en test auprès des techniciens	
2 ^{ème} semestre	Modifications et débogages suite aux tests	2 jours
23/11/12	Livraison de la version définitive de l'outil	

Ce travail a donc abouti fin 2012 à la livraison d'une application informatique (sur Excel) qui permet de sensibiliser les éleveurs aux impacts économiques des infections mammaires. Cet outil a été mis à disposition des techniciens caprins de la région. Il a par ailleurs été mis en ligne sur le site de l'Institut de l'Elevage, dans les pages du Dossier « Mammmites caprines ».

Dans le cadre du **Groupe 1** du chantier national « Mallette cellules » sur le thème "**valorisation des informations de concentrations cellulaires individuelles - intégration de synthèses automatisées dans SIECL**", Cécile Pandrot a piloté le projet « module cellules de SIECL » (SIECL étant le logiciel des techniciens caprins d'organismes de conseil élevage).

15/02/12	Réunion téléphonique du groupe cellules - SIECL	0,5 jour
21/06/12	Travail sur le cahier des charges du module cellules de SIECL	1 jour
07/09/12	Réunion du groupe référents SIECL de France Conseil Elevage	0,5 jour
11 et 12/10/12	Au siège de la CMRE : test de la version 5 de SIECL intégrant le module cellules	1,5 jours

Ce travail a abouti fin 2013 à une version 5.2 du logiciel SIECL comprenant un module d'analyse des résultats cellulaires en élevage (avec calcul de ratios tels que taux de guérison, taux de nouvelles infections, etc...).

Récapitulatif :

Structure	Technicien	temps consacré dans le cadre des groupes 1 et 6 de la "Mallette cellules"
Fromagerie de la Drôme	Aurélie PERMINGEAT	4,5
Drôme Conseil Elevage	Cécile PANDROT	3,5
Nombre total de jours consacrés		8

➤ Le groupe de travail régional sur les Plans cellules

L'interprofession caprine régionale a décidé, le 10 janvier 2012, de mettre en place un nouvel accord sur la grille de paiement cellules en lait de chèvre. Cet accord prévoit que les éleveurs avec un lait de tank à plus de 3 millions de cellules pourront bénéficier d'une minoration de leur pénalité à condition de s'engager dans un « plan cellules », c'est-à-dire un contrat d'accompagnement technique sur la maîtrise des concentrations cellulaires.

Afin de faire des propositions de contenu de ces contrats, les techniciens caprins ont été réunis le 5 mars 2012 à Valence-Rovaltain. Cette réunion a été suivie par le lancement d'une réflexion sur une nouvelle méthode d'intervention en élevage (voir « les travaux du PEP »).

11 techniciens ont participé à cette journée du 5 mars 2012. Parmi eux, ont été pris en compte sur le CROF les 5 techniciens qui par la suite n'ont pas participé au groupe PEP sur l'élaboration d'une méthode d'appui aux éleveurs inspirée de l'HACCP pour la maîtrise des concentrations cellulaires.

Dept	Structure	Technicien	participation au groupe de travail du 5 mars 2012
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	1
26	Drôme Conseil Elevage	Cécile PANDROT	1
		Stéphanie CHANAVAT	1
38	Chambre d'Agriculture de l'Isère	Marie-Annick DYE	1
69	Service Promotion Elevage Laitier	Séverine FONTAGNERES	1
Nombre total de jours consacrés			5

➤ **Les travaux du PEP : élaboration d'une méthode d'appui aux éleveurs inspirée de l'HACCP pour la maîtrise des concentrations cellulaires**

Dans le cadre du chantier « Malette cellules », le PEP caprin s'est porté volontaire pour élaborer une nouvelle méthode d'accompagnement des éleveurs caprins, inspirée de l'HACCP, pour la maîtrise de la santé mammaire et des concentrations cellulaires.

Un groupe de travail a été constitué, animé par Sylvie Aujogue du PEP caprin, et avec l'appui scientifique d'Yves Lefrileux et de Renée De Crémoux de l'Institut de l'Elevage.

Il s'est réuni 5 fois en 2012, à Valence-Rovertain (26) : le 5 mars, 26 avril, 20 juin, 18 septembre et 20 novembre 2012. 7 techniciens d'Organismes de Conseil Elevage, de GDS et de laiteries se sont régulièrement impliqués. Dans la mesure où ils ont bénéficié d'autres sources de financement, ils n'ont pas été pris en compte dans le CROF.

Les actions de conseil collectif sur la thématique qualité du lait en 2012 :

Le temps consacré à l'organisation de ces actions de conseil collectif est évalué à 1,5 jour pour chaque date de réunion. Ce temps recouvre l'organisation pratique (recherche du lieu, de la date, recherche d'éventuels intervenants extérieurs, diffusion des invitations,...), la préparation du contenu (programme, éléments techniques, préparation des supports,...), le temps de réunion, la gestion des suites (compte-rendu, diffusion de documents aux éleveurs, réponse à des questions particulières,...).

Dept	Structure	Technicien	Dates	Lieu	Thème de la réunion	Public	Nombre de jours consacrés
07 et 26	Fromagerie de la Drôme	Aurélie PERMINGEAT	31/07/2012	07 - Arlebosc	L'interprétation des CMT	8 producteurs de la Fromagerie de la Drôme	1,5
69	Service Promotion Elevage Laitier	Séverine FONTAGNERES	11/12/2012	69 - Les Sauvages	La santé de la mamelle : un nouvel enjeu technico-économique en élevage caprin	7 éleveurs caprins et 3 salariés d'élevage	1,5
	Groupeement de Défense Sanitaire du Rhône	Laurent THOMAS					1,5

Aurélie Permingeat a organisé une séance collective pour former les producteurs à l'utilisation et l'interprétation du CMT (Californian Mastitis Test), test rapide qui permet de détecter les infections mammaires.

Séverine Fontagnères et Laurent Thomas ont organisé conjointement la journée du 11 décembre 2012 sur le thème « La santé de la mamelle : un nouvel enjeu technico-économique en élevage caprin ».

Cette session a bénéficié d'un financement de VIVEA. Cependant, VIVEA n'a pris en charge que le coût de l'intervenant (Dr Pierre-Emmanuel Radigue), et pas celui des animateurs des sessions. C'est pourquoi le temps consacré par Séverine Fontagnères et Laurent Thomas pour l'organisation de ces journées est pris en compte dans le CROF.

La deuxième journée de cette session de formation s'est déroulée en 2013.

Les appuis techniques individuels sur la thématique qualité du lait en 2012 :

Suite à la mise en place du nouvel accord interprofessionnel régional, applicable au 1^{er} mars 2012, et qui durcit les pénalités sur le critère cellules, il a été décidé d'accompagner au travers du CROF le déploiement des suivis Plans cellules.

A ce titre, ont été pris en compte en 2012, les suivis mis en œuvre dans le cadre de contrats Plans cellules formalisés, mais également les visites d'appui technique individuel réalisées par Vincent Desbos centrées spécifiquement sur la thématique des cellules et répondant aux deux conditions suivantes :

- visites auprès d'éleveurs livreurs,
- visites réalisées après mise en application du nouvel accord interprofessionnel.

Dept	Structure	Technicien	Nombre d'éleveurs visités	Nombre de visites	Nombre de jours consacrés
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	22	30	8,25
07 et 26	Fromagerie de la Drôme	Aurélie PERMINGEAT	1	1	0,5
26	Drôme Conseil Elevage	Cécile PANDROT	1	1	0,5
		Stéphanie CHANAVAT	1	1	0,5
69	Service Promotion Elevage Laitier	Séverine FONTAGNERES	1	1	0,5
	Groupement de Défense Sanitaire	Laurent THOMAS	1	1	0,5
TOTAL			25	35	10,75

Conformément à l'organisation mise en place dans le Rhône pour les plans cellules, Séverine Fontagnères et Laurent Thomas ont réalisé ensemble la visite d'assistance à la traite chez l'éleveur suivi.

En annexe :

- Mail d'invitation et compte-rendu de la réunion nationale « Malette cellules » du 23 janvier 2012.
- Mail d'invitation de la réunion nationale « Malette cellules » du 11 septembre 2012.
- Page internet du site Idèle présentant le simulateur d'impact économique des infections mammaires élaboré en 2012 par Aurélie Permingeat.
- Mail d'invitation à la journée du 5 mars 2012, consacrée à la définition des plans cellules et au lancement de la réflexion sur une nouvelle méthode d'intervention en élevage, et document de compte-rendu sur les modalités des plans cellules.
- Invitation à l'action de conseil collectif organisée par Aurélie Permingeat le 31 juillet 2012 et résultats de l'enquête de satisfaction
- Programme, invitation et feuille de présence de l'action de conseil collectif organisée conjointement par Séverine Fontagnères et Laurent Thomas le 11 décembre 2012.
- Listes des visites d'appui technique individuel réalisées en 2012 par chacun des techniciens sur la thématique « Qualité du lait ».

- *Compte-rendu des suivis individuels réalisés par Vincent Desbos en 2012 et diaporamas présentés aux éleveurs les 16 mars 2012, 16 avril 2012, 19 octobre 2012 et 23 novembre 2012, et analysant les résultats de ces suivis.*
- *Compte-rendu de la visite d'assistance à la traite réalisée conjointement par Séverine Fontagnères et Laurent Thomas le 25 septembre 2012.*

Subventions SAFIR :	12 019157 01/02 (1 ^{er} semestre 2012 – coûts internes) 13 001251 01 (2 ^{ème} semestre 2012 – coûts internes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Action A.3.4 : Maîtrise de la qualité des produits fermiers Sous-thématique : Maîtrise sanitaire
Structures bénéficiaires :	Chambres d'Agriculture de l'Isère, du Rhône, de Savoie, de Haute-Savoie Syndicat Caprin de la Drôme Groupement de Défense Sanitaire du Rhône Pôle d'Expérimentation et de Progrès caprin



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2012

Action A.3.4 : Maîtrise de la qualité des produits fermiers Maîtrise sanitaire

Les travaux en groupe et en réseau :

- **Le Guide sanitaire en production laitière fermière**

A partir de 2007, Sylvie Morge, technicienne fromagère du PEP caprin, a coordonné au niveau régional une action intitulée « Recueil d'expertises sur accidents sanitaires » qui visait à capitaliser les retours d'expérience des conseillers de terrain confrontés à des accidents sanitaires en fromagerie afin d'adapter les procédures d'intervention.

Cette action a été reprise dans un cadre national, et en 2009 et 2010, Sylvie Morge a participé à la formalisation d'un « guide sanitaire en production laitière fermière ».

Guide sanitaire en production laitière fermière

**LISTERIA MONOCYTOGENES
DANS UN PRODUIT LAITIER FERMIER**

**DÉMARCHE
D'INTERVENTION**

Cette fiche présente la démarche d'intervention proposée suite à la détection de *Listeria monocytogenes* dans un produit laitier fermier. En préalable à cette démarche d'intervention il est recommandé d'avoir lu les fiches « introduction », « préparation de la visite » et « analyses de laboratoire » du guide sanitaire en production laitière fermière et d'avoir participé à une formation au Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène pour les fabrications de produits laitiers et fromages fermiers (GBPH).

LA DEMARCHE EN BREF...

La détection de *Listeria monocytogenes* dans les produits est un cas sérieux ; si des accords ont été mis en place avec le laboratoire, il peut prévenir le producteur, voire le technicien, dès que la présence de *Listeria monocytogenes* est suspectée. En cas de suspicion à l'analyse, les lots présents dans l'exploitation doivent être bloqués par mesure de précaution. L'intervention peut néanmoins être différée jusqu'à la confirmation du résultat.

Lorsque la contamination est confirmée, l'intervention est alors urgente. Tous les facteurs de risques doivent être explorés de manière simultanée. L'éleveur doit être alerté sur les mesures de gestion mises à mettre en place en concertation avec les services de l'Etat (Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)) :

- blocage des lots présents dans l'exploitation,
- rappel des lots déjà commercialisés,
- réalisation d'analyses complémentaires de recherche de *Listeria monocytogenes* sur les fromages immobilisés dans l'atelier (par exemple, analyser 5 lots avant et 5 lots après celui incriminé, en tenant compte dans le choix de l'étalement chronologique des lots présents dans l'atelier),

Une nouvelle analyse sur le lot incriminé n'est nécessaire que si on a un doute sur la qualité de l'étranger, échantillon pris chez un client ou en linéaire, méthode d'analyse non normée...)

Attention: *Listeria monocytogenes* est un germe dangereux pour l'homme: il faut recommander à l'éleveur de se protéger et de protéger sa famille, tant que la contamination des produits n'a pas été résolue, en particulier si des personnes sensibles vivent à la ferme (femme enceinte, jeunes enfants, personnes âgées, personnes immunodéprimées): faire bouillir le lait, éviter que les jeunes enfants ou, lorsque c'est possible, les personnes sensibles soient en contact avec les animaux, changer de vêtements avant de rentrer chez soi, se laver les mains régulièrement et systématiquement après tout contact avec les animaux...

Ce guide national a été finalisé sur le second trimestre 2011.

Il est diffusé sous forme d'une clé USB, mais est aussi téléchargeable sur le site de l'Institut de l'Élevage.

Le guide sanitaire produits laitiers fermiers est un outil mis à la disposition des techniciens accompagnant les producteurs fermiers. Il décrit, germe par germe, la démarche d'intervention conseillée dans le cas de détection dans un produit fini d'un germe pathogène ou d'un germe indicateur d'hygiène du procédé. L'objectif est de permettre au producteur de revenir rapidement à une situation normale. Ces démarches sont accompagnées d'outils pratiques.

Les actions de conseil collectif sur la thématique « Maîtrise sanitaire produits fermiers » en 2012 :

Le temps consacré à l'organisation de ces actions de conseil collectif est évalué à 1,5 jour pour chaque date de réunion. Ce temps recouvre l'organisation pratique (recherche du lieu, de la date, recherche d'éventuels intervenants extérieurs, diffusion des invitations,...), la préparation du contenu (programme, éléments techniques, préparation des supports,...), le temps de réunion, la gestion des suites (compte-rendu, diffusion de documents aux éleveurs, réponse à des questions particulières,...).

Dept	Structure	Technicien	Dates de réunions	Lieu	Thème de la réunion	Public	Nombre de jours consacrés
38	Chambre d'Agriculture de l'Isère	Marie-Annick DYE	04/12/2012	38 - Sainte Marie du Mont	Rédaction du Plan de maîtrise sanitaire	5 producteurs fromagers fermiers membres de l'APFI	1,5
69	Chambre d'Agriculture du Rhône	Agnès LIARD	09/01/2012	69 - La Tour de Salvagny	Maîtriser le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène Niveau 2 (intervenant : Laurent THOMAS GDS 69)	4 producteurs fromagers fermiers	3
			30/01/2012				
			29/10/2012	69 - La Tour de Salvagny	Maîtriser le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène Niveau 1 (intervenant : Laurent THOMAS - GDS 69)	12 producteurs fromagers fermiers	1,5
			29/11/2012	69 - St Romain de Popey	Maîtriser le guide des bonnes pratiques d'hygiène - Niveau 1	producteurs fromagers fermiers ou salariés d'exploitations fromagères	1,5
74	Chambre d'Agriculture de Haute-Savoie	Philippe GAUTHIER	18/10/2012	74 - Annecy	Mise à jour du dossier d'agrément fromagerie	13 producteurs fromagers fermiers	3
			30/10/2012				

Les sessions organisées par Agnès Liard les 9/01/12, 30/01/12 et 29/10/12 ont bénéficié d'un financement de VIVEA. Cependant, VIVEA n'a pris en charge que le coût de l'intervenant (Laurent Thomas), et pas celui de l'animateur des sessions. C'est pourquoi le temps consacré par Agnès Liard pour l'organisation de ces journées est pris en compte dans le CROF.

Les appuis techniques individuels sur la thématique « Maîtrise sanitaire produits fermiers » en 2012 :

Le nombre de techniciens pouvant intervenir sur la thématique « Maîtrise sanitaire produits fermiers » reste restreint. Cependant, le nombre d'éleveurs suivis en 2012 est presque identique à 2011 :

	2010	2011	2012
Nombre de techniciens impliqués	6	9	6
Nombre d'éleveurs suivis	69	79	78

Dept	Structure	Technicien	Nombre d'éleveurs visités	Nombre de visites	Nombre de jours consacrés
07	Pôle d'Expérimentation et de Progrès caprin	Sylvie MORGE	1	1	0,5
26	Syndicat Caprin de la Drôme	Valérie BEROULLE	44	44	22
38	Chambre d'Agriculture de l'Isère	Marie-Annick DYE	14	14	7
	GDS du Rhône	Laurent THOMAS	4	4	2
73	Chambre d'Agriculture de Savoie	Patricia LACARRIERE	6	7	3,5
74	Chambre d'Agriculture de Haute-Savoie	Philippe GAUTHIER	9	11	5,5
TOTAL			78	81	40,5

Les 6 techniciens qui ont mis en œuvre des appuis techniques individuels sur la thématique « Maîtrise sanitaire produits fermiers » ont tous été formés par l'Institut de l'Élevage et sont agréés pour former les producteurs au Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène pour les fabrications de produits laitiers et fromages fermiers.

Les visites d'appui technique individuel sur la thématique "Maîtrise sanitaire produits fermiers" durent en moyenne 0,5 jour.

Une majorité de ces appuis techniques bénéficie d'un co-financement de FranceAgriMer (200 € par éleveur hors zone de montagne et 300 € en zone de montagne).

- **Nature des suivis en 2012 :**

Pour 75 éleveurs, les thèmes des suivis « Maîtrise sanitaire produits fermiers » sont connus :

Formation individuelle au GBPH pour les fabrications de produits laitiers et fromages fermiers	0
Suivi individuel d'éleveurs déjà formés au GBPH pour une meilleure appropriation	37
Formation à l'hygiène du personnel et appui à la mise en place d'actions sanitaires préventives	2
Formalisation du dossier d'agrément communautaire	4
Mise à jour du dossier d'agrément communautaire	8
Appui à l'aménagement de la fromagerie pour limiter les risques sanitaires	6
Suivis suite à des accidents sanitaires en fromagerie	18

- **Nombre de visites réalisées dans le cadre de ces appuis techniques :**

Lorsque qu'il s'agit de répondre à un accident sanitaire en fromagerie fermière, plusieurs visites sont souvent nécessaires pour mettre en œuvre les différentes étapes du plan d'intervention : analyse des risques, prélèvements, assistance à la traite, mise en place des mesures correctives, plan de surveillance et de validation des mesures appliquées.

Contrairement à ce qui s'est passé en 2011, il n'y a pas eu en 2012 de cas d'accident sanitaire nécessitant un grand nombre de visites et un temps de suivi important.

En annexe :

- *Justificatifs de l'action de conseil collectif mise en œuvre par Marie-Annick Dye : invitation, document de travail*
- *Justificatifs des actions de conseil collectif mises en œuvre par Agnès Liard : feuille de présence et bilan des journées des 09 et 30/01/12, feuille de présence de la journée du 29/10/12, attestation pour la journée du 29/11/12*
- *Justificatifs de l'action de conseil collectif mise en œuvre par Philippe Gauthier les 18 et 30/10/12 : invitation, feuilles de présence*
- *Listes des visites d'appui technique individuel réalisées en 2012 par chacun des techniciens sur la thématique « Maîtrise sanitaire produits fermiers ».*
- *Comptes-rendus de visites d'appui technique individuel de Laurent Thomas du GDS du Rhône*

Subventions SAFIR :	12 019157 01/02 (1 ^{er} semestre 2012 – coûts internes) 12 020648 01/02 et 12 020649 01 (1 ^{er} semestre 2012 – coûts externes) 13 001251 01 (2 ^{ème} semestre 2012 – coûts internes) 13 001253 01 (2 ^{ème} semestre 2012 – coûts externes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Action A.3.4 : Maîtrise de la qualité des produits fermiers Sous-thématique : Technologie fromagère
Structures bénéficiaires :	Pour les coûts internes : Chambres d'Agriculture de l'Ain, de l'Isère, du Rhône, de Savoie et de Haute-Savoie Syndicat Caprin de la Drôme Groupement de Défense Sanitaire du Rhône Pour les coûts externes : Syndicat du Picodon Syndicat Interprofessionnel de la Tomme de Chèvre de Savoie Association des Producteurs Fermiers du Chevrotin



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2012

Action A.3.4 : Maîtrise de la qualité des produits fermiers Technologie fromagère

Les travaux en groupe et en réseau :

Rhône-Alpes est la première région pour les fabrications fromagères fermières.

Les fabrications au lait cru, et notamment la technologie dite « lactique », y jouent un rôle essentiel. Ces produits doivent leur qualité, leur diversité et leur spécificité à la valorisation de la flore indigène, liée à l'écosystème spécifique de chaque exploitation, par le recyclage du lactosérum, utilisé comme ferment dans la transformation fromagère.

Or, on constate que les laits sont de moins en moins riches en flore (5 000 à 50 000 germes par ml), et qu'ils sont donc plus difficiles à travailler, nécessitant souvent une préparation préalable. Pour pérenniser les fabrications au lait cru, et toute la richesse de leur diversité, il est donc important d'aider les producteurs fromagers fermiers à savoir prévenir, diagnostiquer et résoudre les problèmes d'acidification en technologie lactique.

De 2008 à 2010, l'Institut de l'Elevage a piloté un programme financé par le CASDAR, intitulé « Contribuer à la performance technico-économique des exploitations fromagères fermières en améliorant la maîtrise technologique et la qualité des fromages ». Connu sous le nom court de « CASDAR acidification », ce programme a permis de mettre au point de nombreux outils pour mieux appréhender le déroulement de l'acidification, et apporter des réponses ou proposer des axes de travail aux producteurs afin qu'ils puissent continuer à utiliser leur lactosérum de manière satisfaisante.

Une mission d'animation technique régionale autour de cette problématique a donc été confiée à Sylvie MORGE, technicienne fromagère salariée du PEP caprin, et qui a participé au programme « CASDAR acidification ». Son rôle est de relayer et diffuser les résultats de ce programme sur le terrain en s'appuyant sur le réseau des techniciens fromagers.

En 2011, elle avait participé aux travaux nationaux visant la diffusion des résultats du programme « CASDAR acidification » : révision du guide « accidents de fromagerie », mise au point d'un kit de formation des producteurs, intervention lors des journées « perfectionnement des techniciens produits laitiers fermiers » à Sainte Tulle en septembre 2011.

Ces travaux ont donné lieu à la réalisation d'une clé USB « Maîtrise de l'acidification en technologie lactique fermière ». Cet outil propose aux techniciens accompagnant les producteurs fromagers les éléments nécessaires pour réaliser de l'appui technique et former les producteurs sur la maîtrise de l'acidification en technologie lactique fermière. Il comprend une démarche d'intervention et des supports d'appui technique, un kit de formation (supports de formation et aide à la réalisation pour le formateur), de la documentation (les bases pour intervenir et des informations complémentaires pour aller plus loin).

C'est en s'appuyant sur ce support que Sylvie Morge a pu proposer une formation aux techniciens fromagers de Rhône-Alpes.

Par ailleurs, au quotidien, Sylvie MORGE intervient en tant que technicienne référente sur la résolution de cas difficiles. Elle est très fréquemment sollicitée par les producteurs sur des questions d'acidification.

Pour cette mission, Sylvie MORGE a bénéficié d'un financement de FranceAgriMer. Son temps n'a donc pas été déclaré sur le CROF.

La formation des techniciens en 2012 :

Sylvie Morge a organisé une formation des techniciens sur la thématique du lait cru et de la gestion de l'acidification en technologie lactique et pâte pressée non cuite, le 9 juillet 2012, au Lycée Agrotec de Vienne-Seysssel.

Il s'agissait de permettre aux techniciens de s'approprier les résultats du « CASDAR acidification », avec l'observation de cas concrets, des mises en pratique, et de l'échange d'expériences.

6 techniciens caprins ayant des compétences en technologie fromagère ont participé à cette journée :

Structure	Technicien	Nombre de jours
Chambre d'Agriculture de l'Ain	Céline FACUNDO	1
Syndicat caprin de la Drôme	Valérie BEROULLE	1
Chambre d'Agriculture de l'Isère	Marie-Annick DYE	1
GDS du Rhône	Laurent THOMAS	1
Chambre d'Agriculture de Savoie	Patricia LACARRIERE	1
Chambre d'Agriculture de Haute-Savoie	Philippe GAUTHIER	1
	TOTAL	6

Les actions de conseil collectif sur la thématique « Technologie fromagère » en 2012 :

Le temps consacré à l'organisation de ces actions de conseil collectif est évalué à 1,5 jour pour chaque date de réunion. Ce temps recouvre l'organisation pratique (recherche du lieu, de la date, recherche d'éventuels intervenants extérieurs, diffusion des invitations,...), la préparation du contenu (programme, éléments techniques, préparation des supports,...), le temps de réunion, la gestion des suites (compte-rendu, diffusion de documents aux éleveurs, réponse à des questions particulières,...).

Dept	Structure	Technicien	Dates de réunions	Lieu	Thème de la réunion	Public	Nombre de jours consacrés
69	Chambre d'Agriculture du Rhône	Agnès LIARD	23/01/2012	Tarare (69)	Fabrication de fromages à pâte pressée - niveau 1 (avec l'intervention de Patrick ANGLADE, conseiller indépendant)	6 producteurs	3
			24/01/2012				
	GDS du Rhône	Laurent THOMAS	25/01/2012	La Tour de Salvagny	Fabrication de fromages à pâte pressée - niveau 2 (avec l'intervention de Patrick ANGLADE, conseiller indépendant)	8 producteurs	1,5

En janvier 2012, Agnès Liard et Laurent Thomas ont organisé respectivement deux et une journées de conseil collectif sur la fabrication de fromages à pâte pressée en faisant appel à Patrick Anglade, conseiller indépendant, reconnu pour sa bonne connaissance de cette technologie.

Ces sessions ont bénéficié d'un financement de VIVEA. Cependant, VIVEA n'a pris en charge que le coût de l'intervenant (Patrick Anglade), et pas celui de l'animateur des sessions. C'est pourquoi le temps consacré par Agnès Liard et par Laurent Thomas pour l'organisation de ces journées est pris en compte dans le CROF.

Les appuis techniques individuels sur la thématique « Technologie fromagère » en 2012 (coûts internes) :

Seulement 3 techniciens ont été impliqués dans des appuis techniques individuels sur la thématique « Technologie fromagère » en 2012, mais ils ont suivi autant d'éleveurs qu'en 2011 :

	2010	2011	2012
Nombre de techniciens impliqués	5	5	3
Nombre d'éleveurs suivis	22	16	16

Dept	Structure	Technicien	Nombre d'éleveurs visités	Nombre de visites	Nombre de jours consacrés
26	Syndicat Caprin de la Drôme	Valérie BEROULLE	5	7	3,5
38	Chambre d'Agriculture de l'Isère	Marie-Annick DYE	5	5	2,5
69	GDS du Rhône	Laurent THOMAS	6	8	4
TOTAL			16	20	10

Ces 3 techniciens qui ont mis en œuvre des conseils fromagers en 2012 ont des compétences spécifiques et reconnues en technologie fromagère.

Les visites d'appui technique individuel sur la thématique "Technologie fromagère" durent en général 0,5 jour.

Les prestations de conseil fromager facturées à des structures collectives en 2012 :

Dans le cadre de l'action A.3.4 Maîtrise de la qualité des produits fermiers – Technologie fromagère sont également prises en compte les prestations de conseil fromager réalisées par des intervenants extérieurs et facturées à des structures collectives.

En effet, certaines structures collectives (syndicats, associations,...) s'organisent pour choisir un prestataire et le cas échéant conventionner avec lui, afin :

- d'apporter à leurs adhérents le service d'un conseil fromager spécialisé,
- d'accompagner plus particulièrement leurs adhérents en vue du respect d'un cahier des charges sur le produit.

En 2012 :

Structure collective supportant le coût de la prestation de conseil fromager	Structure et conseiller assurant la prestation	Détail de la prestation
Syndicat du Picodon AOP	Sylvie MORGE PEP caprin	intervention à la demande auprès des adhérents du Syndicat du Picodon 10 jours sur 2012, dont 8 visites d'appui technique individuel (4 en Ardèche et 4 dans la Drôme) et plus de 45 interventions de conseil par téléphone
Syndicat Interprofessionnel de la Tomme de Chèvre de Savoie (Pôle Fromager Fermier)	Michel LEPAGE conseiller indépendant	29 jours consacrés aux producteurs caprins - de l'appui technique individuel auprès de 29 producteurs caprins (1 ou 2 passages) - 4 sessions collectives "autour du chaudron" - 1 journée collective sur les locaux d'affinage
Association des Producteurs Fermiers du Chevrotin (A.P.F.C.)	Thomas LECOMTE Syndicat Interprofessionnel du Reblochon	9 jours sur le 1er semestre + 10 jours sur le 2ème semestre

Le Syndicat du Picodon fait appel à la technicienne fromagère du PEP : Sylvie Morge, qui intervient sur demande auprès de ses adhérents.

Dans les Savoie, après une réflexion collective sur les besoins d'accompagnement technique en technologie fromagère et un appel d'offre auprès de prestataires compétents, le « Pôle Fromager Fermier » a vu le jour en 2011. Sa mise en œuvre est portée par le Syndicat Interprofessionnel de la Tomme de Chèvre de Savoie.

L'offre de conseil du Pôle Fromager Fermier se décline sous trois formes en fonction des thématiques et des besoins des éleveurs, avec l'intervention d'un conseiller indépendant (Michel Lepage) :

- appuis individuels : entretien face à face
- appuis collectifs : en groupe de 7 - 8 personnes, en fromagerie, autour d'un thème établi
- formations spécifiques : apports théoriques et pratiques avec des temps en salle et ou en fromagerie

Les technologies du reblochon et du chevrotin étant proches, il est logique que l'Association des Producteurs Fermiers du Chevrotin s'adresse au Syndicat Interprofessionnel du Reblochon pour assurer les prestations d'appui technique fromager auprès de ses adhérents. De ce fait, l'APFC ne s'appuie pas sur le Pôle Fromager pour le conseil individuel.

En annexe :

- *Invitation des techniciens à la formation organisée par Sylvie Morge le 09/07/12*
- *Justificatifs des journées de conseil collectif des 23 et 24/01/12 organisées par Agnès Liard : feuille de présence et compte-rendu*
- *Justificatif de la journée de conseil collectif du 25/01/12 organisée par Laurent Thomas : feuille de présence*
- *Listes des visites d'appui technique individuel réalisées en 2012 par chacun des techniciens sur la thématique « Technologie fromagère »*
- *Comptes-rendus de visites d'appui technique individuel de Laurent Thomas du GDS du Rhône*
- *Comptes-rendus de réalisation des prestations de conseil fromager facturées à des structures collectives : compte-rendu d'activité de Sylvie Morge, compte-rendu d'activités du Pôle Fromager Fermier et diaporama de présentation du bilan de l'année, Infos Chevrotin spécial service technique.*

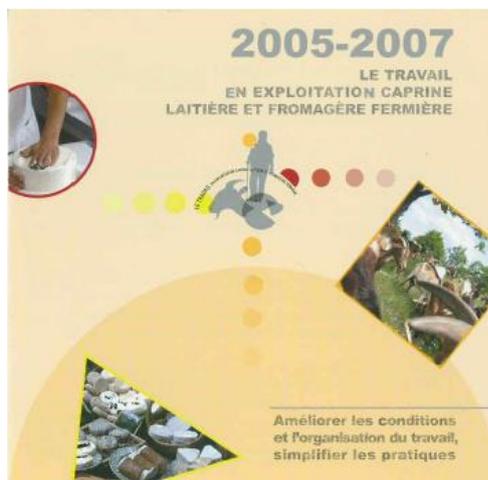
Subvention SAFIR :	12 019157 01/02 (1 ^{er} semestre 2012 – coûts internes) 13 001251 01 (2 ^{ème} semestre 2012 – coûts internes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Action A.3.5 : Amélioration des conditions de travail
Structures bénéficiaires :	Syndicat Caprin de la Drôme Chambre d'Agriculture de l'Isère Chambre d'Agriculture du Rhône Chambre d'Agriculture de Savoie Chambre d'Agriculture de la Haute-Savoie



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2012

Action A.3.5 : Amélioration des conditions de travail

Les travaux en groupe et en réseau :



La thématique du travail en exploitation caprine laitière et fromagère fermière a fait l'objet d'un ambitieux programme national de recherche et de formalisation de références entre 2005 et 2007.

Compte-tenu de ces récents travaux qui ont fourni de nombreux outils de conseil aux techniciens, il n'a pas été jugé prioritaire dans l'immédiat, dans le cadre du Réseau technique, de faire fonctionner un groupe régional sur l'amélioration des conditions de travail.

Sur cette thématique, l'essentiel du temps a donc été consacré aux appuis techniques individuels auprès des éleveurs.

Les appuis techniques individuels sur la thématique « Amélioration des conditions de travail » en 2012 :

En 2012, il y a eu moins de structures et de techniciens impliqués, et moins d'éleveurs suivis en appui technique individuel « Amélioration des conditions de travail » que les années précédentes.

	2010	2011	2012
Nombre de techniciens impliqués	10	10	5
Nombre d'éleveurs suivis	79	79	62

Dept	Structure	Technicien	Nombre d'éleveurs visités	Nombre de visites	Nombre de jours consacrés
26	Syndicat Caprin de la Drôme	Valérie BEROULLE	21	21	10,5
38	Chambre d'Agriculture de l'Isère	Marie-Annick DYE	14	14	7
69	Chambre d'Agriculture du Rhône	Agnès LIARD	8	8	4
73	Chambre d'Agriculture de Savoie	Patricia LACARRIERE	7	8	4
74	Chambre d'Agriculture de Haute-Savoie	Philippe GAUTHIER	12	12	6
TOTAL			62	63	31,5

Selon les cas, les techniciens qui sont intervenus sur la thématique « Amélioration des conditions de travail » ont soit des compétences transversales, soit des compétences plus spécifiquement orientées sur l'élevage, soit encore des compétences plus particulières en fromagerie.

Certains de ces techniciens sont formés spécifiquement à la méthode du bilan travail, d'autres utilisent les outils (fiches techniques notamment) développés dans le cadre du Programme National 2005-2007 « Le travail en exploitation caprine laitière et fromagère fermière ».

Les visites d'appui technique individuel sur la thématique "Amélioration des conditions de travail" durent en moyenne 0,5 jour.

Une partie de ces appuis techniques bénéficie d'un co-financement de FranceAgriMer (150 € par éleveur).

Pour 60 des éleveurs suivis en 2012, la typologie est connue :

nombre de producteurs livreurs	5
nombre de producteurs fromagers fermiers	53
nombre de producteurs mixtes	2

On voit que les appuis techniques « Amélioration des conditions de travail » sont focalisés sur les producteurs fromagers fermiers, ce qui est logique dans la mesure où c'est dans ce type d'exploitation que la contrainte travail apparaît la plus forte.

Les contextes de projets et les types de suivis mis en œuvre ont pu être répertoriés comme suit :

Domaine	Type de projet et de conseil	Nombre d'éleveurs suivis en 2012
Exploitation	Bilan travail	0
	Organisation du travail à l'échelle de l'exploitation	13
	Efficacité de la gestion administrative	6
Atelier d'élevage	Création ou réorganisation d'un atelier d'élevage Création d'un bâtiment d'élevage	6
	Organisation du travail et aménagement du bâtiment d'élevage ou de la salle de traite	3
Traite	Passage en monotraite	2
	Optimisation de la traite, réorganisation du chantier de traite	1
Fromagerie	Création d'une fromagerie	10
	Aménagement et réaménagement de la fromagerie pour améliorer les conditions de travail	10
	Organisation du travail et équipement en fromagerie	11
Atelier d'élevage + fromagerie	Création d'un atelier d'élevage + d'une fromagerie	3
	Organisation du travail et équipement + aménagement fromagerie + bâtiment d'élevage ou salle de traite	4
Commercialisation	Optimisation de l'organisation de la commercialisation pour gagner du temps	2

(11 suivis concernaient 2 thématiques différentes)

En annexe :

- *Listes des visites d'appui technique individuel réalisées en 2012 par chacun des techniciens sur la thématique « Amélioration des conditions de travail ».*